

ALLIANCE PARTENAIRE INTEL®
CONDITIONS GENERALES

Sommaire :

1. Définitions
2. Objet et aperçu du programme
3. Vos obligations en tant que membre
4. Informations confidentielles
5. Durée, modifications et résiliation
6. Autres modalités, conditions et avis
7. Dispositions générales

Annexe A : Conditions générales de la Plateforme de solutions Intel®

Annexe B : Conditions générales des Points Intel® (le cas échéant)

Annexe C : Licence de marque Alliance partenaire Intel®

Annexe D : Conditions générales du Fonds de développement marketing et d'Intel Partner Investment Center

Si vous êtes admis à participer au programme Alliance partenaire Intel® (ci-après le « **Programme** »), les présentes conditions générales, qui incluent les annexes, les directives et tout autre document expressément mentionné dans le présent accord (ci-après les « **Conditions générales** »), constituent un contrat légal conclu entre Intel Corporation et ses filiales (ci-après « **Intel** ») d'une part, et Vous d'autre part. « **Vous** » désigne vous-même, votre employeur ou toute autre entité juridique (y compris ses filiales) au nom de laquelle vous agissez, selon le cas.

En acceptant les présentes Conditions générales au nom d'une entreprise ou de toute autre entité juridique, Vous déclarez et garantissez disposer de l'autorité juridique pour lier ladite entité juridique aux présentes Conditions générales, auquel cas, « Vous », « Votre » ou « Vos » font référence à ladite entité.

Veillez lire attentivement les présentes Conditions générales. Si Vous acceptez les présentes Conditions générales, cliquez sur « J'ACCEPTE ».

Votre acceptation des présentes Conditions générales n'oblige pas Intel à accepter Votre demande d'adhésion au Programme. Toutefois, pour pouvoir participer au Programme, Vous devez remplir un formulaire d'inscription, accepter les présentes Conditions générales et remplir toutes les conditions d'adhésion requises. Si Vous êtes admis à participer au Programme, Intel Vous notifiera son acceptation.

1. DÉFINITIONS

- 1.1. « **Fournisseur agréé** » désigne toute entité agréée par Intel, qui distribue ou vend de quelque autre manière des produits Intel authentiques ou des systèmes finis contenant des produits Intel authentiques, y compris les distributeurs Intel® agréés, les fournisseurs Intel® agréés et certains fabricants de conception d'origine, fabricants d'équipements d'origine ou revendeurs intermédiaires identifiés par Intel via le site Internet du Programme ou par écrit.

- 1.2. « **Date d'entrée en vigueur** » désigne la date à laquelle Intel Vous notifie par écrit de l'acceptation de Votre demande d'adhésion au Programme.
- 1.3. « **Produit(s)** » désigne les produits Intel authentiques ou les systèmes finis contenant des produits Intel authentiques tels que les ordinateurs personnels, les systèmes de serveurs ou les applications informatiques intégrées.
- 1.4. « **Ventes réalisées** » désigne toute vente de Produits déclarée par des Fournisseurs agréés ou d'autres sources de données tierces à Intel.
- 1.5. « **Avantages du Programme** » se rapporte aux avantages décrits sur <https://intelpartneralliance.intel.com/fr-fr-program> correspondant à Votre niveau d'adhésion et votre rôle actuels, qui peuvent être modifiés de temps en temps, à la seule discrétion d'Intel et sans préavis.
- 1.6. « **Conditions de participation** » se rapporte aux conditions d'adhésion décrites sur <https://intelpartneralliance.intel.com/fr-fr-program> correspondant à Votre niveau d'adhésion actuel, qui peuvent être modifiées de temps en temps, à la seule discrétion d'Intel. Ces conditions peuvent varier selon les pays.

2. OBJET ET APERÇU DU PROGRAMME

- 2.1. **Objet.** L'Alliance partenaire Intel® est un programme d'adhésion mondial qui réunit tous les partenaires d'Intel dans un programme moderne pour favoriser la collaboration et l'innovation. Le programme vise à :
 - Élargir les types de partenaires auxquels s'adresse le programme des partenaires d'Intel
 - Mettre davantage l'accent sur les solutions et la collaboration entre partenaires
 - Élargir et approfondir le cursus de formation avec des parcours spécialisés
 - Offrir une nouvelle valeur et une expérience améliorée et rationalisée

- 2.2. **Niveaux et rôles du Programme.** Il existe trois niveaux d'adhésion au Programme, comme indiqué ci-dessous :

Titanium
Gold
Member

Les membres participent également à des classifications de rôle correspondant à leurs capacités de base. Les rôles du Programme sont conçus pour récompenser les partenaires qui offrent des possibilités et des capacités de mise en réseau sur mesure, qui permettent de développer leur entreprise, de promouvoir leurs solutions et d'élargir leur expertise. Les membres peuvent participer à des rôles multiples s'ils remplissent les conditions requises. Les descriptions des rôles et les conditions de participation sont disponibles à l'adresse suivante : <https://www.intel.fr/content/www/fr/fr/partner-alliance/overview.html>.

- 2.3. **Avantages du Programme.** Le programme offre plusieurs avantages aux membres tels qu'un accès spécial à la Plateforme de solutions Intel® et à l'Université partenaire Intel®. Pour voir la liste complète des avantages du Programme, veuillez consulter le site suivant : <https://intelpartneralliance.intel.com/fr-fr-program>.

- 2.3.1. **Marché.** Si les membres disposent d'un rôle et d'un niveau d'adhésion au Programme appropriés, ils peuvent être autorisés à publier des informations sur leur entreprise et leurs

produits sur la Plateforme de solutions Intel®. **L'annexe A du présent contrat définit les Conditions générales** de l'utilisation de la Plateforme de solutions Intel®.

2.3.2. **Points.** Si les membres disposent d'un rôle et d'un niveau d'adhésion au Programme appropriés, ils peuvent gagner des points pour l'achat de produits Intel admissibles auprès de fournisseurs agréés et/ou l'accomplissement d'activités autres qu'un achat. **L'annexe B du présent contrat définit les Conditions générales complémentaires relatives aux Points.**

2.3.3. **Marques du programme.** Si les membres disposent d'un rôle et d'un niveau d'adhésion au Programme appropriés, ils peuvent bénéficier de certains logos et marques du Programme leur permettant de promouvoir leur statut au sein du Programme et les compétences qu'ils ont acquises par le biais de l'Université partenaire Intel®. Les marques et les logos du programme sont sujets aux conditions de la **licence de marque Intel® Partner Alliance énoncées dans l'Annexe C.**

2.3.4. **Fonds de développement marketing.** Si Vous répondez à certaines exigences d'éligibilité, Vous pouvez recevoir un co-investissement d'Intel pour financer les performances des activités de vente et de marketing dont Intel bénéficie. Vous trouverez les conditions générales applicables à la réception de ces fonds, qu'il s'agisse d'une contribution ou d'un remboursement, dans l'Annexe D : **Conditions générales du Fonds de développement marketing et d'Intel Partner Investment Center.**

2.3.5. **Outils.** Dans le cadre du Programme, Intel peut également fournir aux membres l'accès à certains outils pour les aider à tester et à évaluer le matériel et les logiciels Intel et à assurer d'autres fonctions d'activation. L'utilisation et l'accès à ces outils sont soumis au respect des présentes Conditions générales et de toutes autres conditions générales pouvant être accompagnées des outils.

2.3.6. **Autres avantages.** De temps à autre, Intel peut offrir des avantages et/ou des services supplémentaires aux membres du Programme. Ces avantages et services doivent être conformes aux présentes Conditions générales, sauf indication contraire expresse d'Intel, et peuvent être définis dans des directives ou des conditions générales supplémentaires.

3. VOS OBLIGATIONS EN TANT QUE MEMBRE DU PROGRAMME

3.1. **Respecter les Conditions générales.** Vous devez à tout moment respecter les présentes Conditions générales.

3.2. **Demande d'adhésion et informations sur le profil.** Vous devez remplir une demande d'adhésion avant d'être accepté dans le Programme. En outre, au moins une fois par an, ou à tout moment si Vous passez d'un niveau du Programme à un autre, Vous devez vérifier et mettre à jour les informations de Votre profil.

3.3. **Exigences en matière de rôle et de niveau d'adhésion.** À chaque rôle et niveau d'adhésion au Programme correspondent des exigences spécifiques à satisfaire pour y être éligible. Intel peut, de temps à autre, modifier les exigences relatives à Votre rôle et à Votre niveau d'adhésion à sa seule discrétion et sur préavis. Veuillez consulter le site <https://intelpartneralliance.intel.com/fr-fr-program> pour connaître les dernières exigences en matière de rôle et de niveau d'adhésion.

3.4. **Données relatives aux ventes réalisées et aux déploiements.** Vous ferez des efforts raisonnables pour fournir à Intel des informations et des données relatives aux ventes réalisées et/ou aux déploiements, directement ou par l'intermédiaire des Fournisseurs agréés, à la demande d'Intel. Votre éligibilité aux niveaux, avantages et services du Programme sera en partie

déterminée sur la base des informations sur les ventes réalisées. Si Vous choisissez de ne pas fournir les informations sur les ventes réalisées ou sur les déploiements comme demandé par Intel, Vous comprenez que Vous pouvez ne pas être éligible à certains niveaux et avantages du Programme. Intel se réserve le droit d'auditer toute information fournie par l'utilisateur et d'inspecter Vos enregistrements jusqu'à la visite/inspection physique de Vos installations (pas plus d'une fois par an). À la discrétion d'Intel ou sur demande écrite de votre part, cette vérification sera effectuée sur préavis d'au moins dix jours par un organisme indépendant. Les frais d'intervention seront à la charge d'Intel. Les résultats de cette vérification demeureront confidentiels. Si cette vérification est effectuée par un tiers, Intel ne sera informée que des seuls manquements aux obligations des présentes Conditions générales qui Vous sont imputables.

4. CONFIDENTIALITÉ.

4.1. **Accord de confidentialité.** Si Vous êtes lié à Intel par un accord de confidentialité (« CNDA »), les conditions de cet accord s'appliquent à toutes les informations confidentielles (conformément à la définition que l'accord de confidentialité confère à cette expression) échangées entre Intel et Vous.

4.2. **Pas d'accord de confidentialité.** Les dispositions de la présente section 4.2 s'appliquent si Vous n'êtes pas lié à Intel par un CNDA (accord de confidentialité de l'entreprise) :

4.2.1. **Définitions.** Aux fins de la présente section 4.2, les définitions suivantes s'appliquent :

4.2.1.1. « **Affilié** » désigne toute entité qui contrôle, est contrôlée par, ou est assujettie à un contrôle commun avec une partie au présent Accord. « Contrôle » désigne la détention directe ou indirecte, par un ou plusieurs intermédiaires, de plus de 50 % du capital ou des autres droits de vote d'une entité.

4.2.1.2. « **Informations confidentielles** » désigne les informations confidentielles, exclusives et les secrets commerciaux qui concernent une partie, que celle-ci est tenue de communiquer en vertu des présentes Conditions générales et/ou lorsqu'elles se rapportent au Programme, et qui comprennent :

4.2.1.2.1. les informations sous forme tangible qui (1) portent la mention de confidentialité, ou (2) qui n'en portent aucune, si la partie destinataire savait ou aurait raisonnablement dû savoir dans ces circonstances que ces informations étaient confidentielles et qu'elles avaient été communiquées à titre confidentiel, ainsi que

4.2.1.2.2. les discussions relatives à ces informations, qui peuvent avoir lieu avant, au même moment ou après la communication desdites informations.

4.2.1.3. « **Mention de confidentialité** » désigne une mention « confidentiel », « exclusif », « secret », ou une mention similaire.

4.2.1.4. « **Personnes couvertes** » désigne les employés, les travailleurs occasionnels et les conseillers professionnels d'une partie, ainsi que ses affiliés.

4.2.2. **Mentions de confidentialité.** La partie divulgateur doit faire des efforts raisonnables pour marquer visiblement ses Informations confidentielles d'une Mention de confidentialité avant leur communication. La partie divulgateur demeure propriétaire de toutes les informations confidentielles communiquées à la partie destinataire.

4.2.3. **Obligations de la partie destinataire.** La partie destinataire doit :

- 4.2.3.1. préserver la confidentialité des Informations confidentielles de la partie divulgatrice avec au moins le même degré de soin que la partie destinataire utilise pour protéger ses propres Informations confidentielles, sans que cela soit inférieur à un degré de soin raisonnable compte tenu des circonstances ;
- 4.2.3.2. communiquer les informations confidentielles de la partie divulgatrice uniquement à ses Affiliés et Personnes couvertes qui ont besoin d'en prendre connaissance et qui se sont engagés par écrit à respecter des clauses de confidentialité au moins aussi complètes que celles du présent Accord, et ne pas communiquer les informations confidentielles de la partie divulgatrice à tout autre tiers. La partie destinataire sera responsable des violations du présent Accord par ses Affiliés et Personnes couvertes ;
- 4.2.3.3. s'abstenir de faire toute copie des Informations confidentielles de la partie divulgatrice, à l'exception des copies destinées à être communiquées en vertu de la section 4.2.3.2. La partie destinataire doit préciser que les copies proviennent de la partie divulgatrice et conserver les Mentions de confidentialité existantes sur chacune d'elles.

La partie divulgatrice peut à tout moment demander par écrit la restitution ou la destruction de tout ou partie de ses informations confidentielles précédemment divulguées, ainsi que de toutes les copies de celles-ci. La partie destinataire doit promptement se conformer à cette demande et certifier par écrit qu'elle s'y est conformée.

4.2.4. Exceptions à l'obligation de confidentialité. La partie destinataire ne sera pas responsable de la divulgation de toute information confidentielle qui est :

- 4.2.4.1. généralement mise à la disposition du public ou de tiers par la partie divulgatrice sans restriction ;
- 4.2.4.2. reçue sans aucune obligation de confidentialité des mains d'un tiers qui était légitimement en possession de l'information ;
- 4.2.4.3. légitimement connue de la partie destinataire sans aucune limitation de divulgation avant sa réception des mains de la partie divulgatrice ;
- 4.2.4.4. identique aux informations élaborées de manière indépendante par les Personnes couvertes de la partie destinataire ; ou
- 4.2.4.5. qui doit être divulguée en vertu des lois, des réglementations ou des décisions d'un tribunal, d'une autorité judiciaire ou d'un organisme gouvernemental. La partie destinataire doit donner à la partie divulgatrice un préavis raisonnable avant cette divulgation, et solliciter une ordonnance de protection, un traitement confidentiel ou une autre mesure corrective, le cas échéant, pour limiter la portée de la divulgation exigée.

4.2.5. Partage avec les distributeurs/clients : Vous pouvez discuter ou divulguer les Informations confidentielles d'Intel, divulguées dans les présentes Conditions générales et/ou en lien avec le Programme, à un autre membre de l'Alliance partenaire Intel, en plus de cette section, lorsque les conditions suivantes sont remplies :

- 4.2.5.1. Un Distributeur Intel agréé (« IAD ») travaille avec un client ou un client final dans le cadre d'un Design Win Intel, d'un Deal Win Intel, ou de la vente d'un Produit Intel, et

- 4.2.5.2. Vous êtes l'IAD ou le client/client final impliqué dans la divulgation ou la discussion, et l'IAD et le client/client final sont tous les deux membres de l'Alliance partenaire Intel, quel que soit le niveau, et
- 4.2.5.3. La divulgation ou la discussion s'intègre dans le cadre d'un Design Win Intel, d'un Deal Win Intel ou d'une autre vente de Produit Intel.
- 4.2.6. **Durée.** La partie destinataire est tenue de respecter les obligations de confidentialité énoncées dans la présente section 4.2 à chaque divulgation pendant 5 ans à compter de la réception des informations confidentielles de la partie divulgateur.
- 4.2.7. **Exclusion de garantie.** La partie divulgateur n'offre aucune garantie quant aux Informations confidentielles qu'elle divulgue dans le cadre du présent Accord, y compris, et sans limitation, toute garantie relative à l'exactitude ou à l'utilité des Informations confidentielles.
- 4.3. **Pas de publicité.** Sauf disposition contraire dans les présentes Conditions générales, aucune des parties ne peut utiliser le nom de l'autre partie, ou celui de l'un des employés de l'autre partie dans toute publicité ou autre forme de publication sans le consentement écrit préalable de l'autre partie dans chaque cas. Toute déclaration publique qu'une partie est autorisée à faire doit être exacte, se limiter à énoncer des faits, sans impliquer l'approbation par une partie des produits ou services de l'autre partie. Nonobstant ce qui précède, Intel peut promouvoir Votre adhésion au Programme sans Votre consentement écrit au préalable.
- 4.4. **Tiers vendeurs.** Intel fait appel à des tiers vendeurs pour l'aider dans l'administration du Programme. Les tiers vendeurs et leurs employés sont liés à Intel par des accords de confidentialité, et il leur est interdit d'utiliser les informations confidentielles des membres dans un but autre que l'administration du Programme conformément aux instructions d'Intel.

5. DURÉE, MODIFICATIONS ET RÉSILIATION

- 5.1. **Durée.** Les présentes Conditions générales prendront effet à compter de la date d'entrée en vigueur et demeureront en vigueur jusqu'à leur résiliation telle qu'énoncée dans les présentes. Une fois Votre participation établie, les présentes Conditions générales sont renouvelées automatiquement chaque année au premier jour de chaque année civile, sous réserve de Votre acceptation des présentes Conditions générales.
- 5.2. **Modifications.** Les présentes Conditions générales ne sauraient être modifiées par Vous, sauf sur la base d'un accord écrit signé par les représentants dûment mandatés des deux parties. Nonobstant ce qui précède, Intel peut à sa seule discrétion modifier ou annuler à tout moment le Programme et/ou tout avantage du Programme, ainsi que les présentes Conditions générales après notification aux parties concernées. Ces modifications prendront effet dès leur notification, sauf indication d'une date différente. La publication de modifications sur le site Internet du Programme et/ou l'envoi d'une notification par e-mail seront considérés comme une notification suffisante de ces modifications. Vous avez la responsabilité de passer en revue les présentes Conditions générales au moins une fois par an ou plus tôt si Intel Vous notifie leur modification. Vous convenez que Votre participation ou accès continu au Programme après que celui-ci a été modifié vaut acceptation des Conditions générales telles que modifiées.
- 5.3. **Survie.** Les sections suivantes du présent Accord survivent au contrat et restent en vigueur après toute résiliation ou expiration de l'Accord : 1, 4, 5.3, 6.5, 6.6, 6.7, 7.12, 7.13, 7.14, 7.15, 7.16, ainsi que les autres sections indiquées dans les annexes.
- 5.4. **État de l'adhésion**

5.4.1. Revalorisations.

5.4.1.1. De temps à autre, mais généralement sur une base annuelle, Intel évaluera Votre éligibilité en vue d'une revalorisation de Votre adhésion. Toutes les revalorisations sont subordonnées aux critères de participation en vigueur relatifs au nouveau niveau de participation. Les revalorisations doivent être confirmées par Intel. Remarque : les passages au niveau Titanium nécessitent une validation manuelle et peuvent prendre plusieurs mois.

5.4.1.2. CHAQUE ANNÉE, VOUS POUVEZ ÊTRE RECLASSÉ OU RÉTROGRADÉ AU NIVEAU D'ADHÉSION APPROPRIÉ SUR PRÉAVIS, SI VOUS NE REMPLISSEZ PLUS LES CRITÈRES DE BASE REQUIS POUR VOTRE NIVEAU D'ADHÉSION ACTUEL. DANS CE CAS, VOUS SEREZ SOUMIS AUX EXIGENCES DE VOTRE NOUVEAU NIVEAU D'ADHÉSION.

5.4.2. **Mise à l'épreuve.** Intel peut Vous placer en Mise à l'épreuve en cas de manquement aux présentes Conditions générales. La « Mise à l'épreuve » est une période de 90 jours maximum durant laquelle Vous ne pouvez pas prétendre aux avantages du Programme. Durant cette période, Vous devez prendre des mesures afin de corriger les défauts qui sont portés à Votre connaissance. Si ces défauts persistent à l'issue de la période de Mise à l'épreuve, Intel peut résilier Votre participation au Programme. Intel n'examinera aucune demande de nouvelle adhésion au Programme avant un délai d'au moins six (6) mois à compter de la date de résiliation. Intel est libre de refuser une nouvelle adhésion au Programme.

5.4.3. **Statut limité.** Intel peut Vous placer en Statut limité si Vous ne vérifiez pas et ne mettez pas à jour les informations sur le profil de Votre entreprise comme l'indique la section 3 ci-dessus ou si vous vous abstenez de toute interaction dans le cadre du Programme pendant une période prolongée. Le « Statut limité » est une période de neuf (9) mois maximum durant laquelle Vous ne pouvez pas exercer Vos avantages découlant du Programme, y compris les Points. Durant cette période, Vous devez prendre des dispositions pour mettre à jour le profil de Votre entreprise. Si le profil de Votre entreprise n'est pas mis à jour au terme de la période de Statut limité, Votre participation au Programme peut être résiliée. Intel n'examinera aucune demande de nouvelle adhésion au Programme avant un délai d'au moins six (6) mois à compter de la date de résiliation. Intel est libre de refuser une nouvelle adhésion au Programme.

5.5. **Résiliation ou modification du niveau d'adhésion au Programme par Intel.** Intel peut à tout moment mettre fin à Votre adhésion au Programme pour quelque raison que ce soit en Vous envoyant un préavis de résiliation au moins (30) jours avant la date d'entrée en vigueur de la résiliation. Intel peut, à sa discrétion, mettre immédiatement fin à Votre adhésion au Programme ou modifier Votre niveau d'adhésion sur préavis pour tout manquement auquel il ne peut remédier ou pour un comportement tel que décrit ci-dessous. Les comportements qui peuvent constituer un motif de modification ou de résiliation immédiate incluent :

5.5.1. La présentation d'informations inexactes ou falsifiées dans Votre demande de participation, y compris les réponses aux questions sur le profil ;

5.5.2. L'obtention ou la tentative d'obtention d'avantages ou de services par des moyens frauduleux ou illégaux ;

5.5.3. L'implication dans la création, la commercialisation et la vente de produits Intel remarquables, contrefaits, altérés ou reconditionnés ou dans une demande de remplacement d'un tel produit par Intel ;

5.5.4. La souscription ou l'utilisation de plusieurs comptes de membres ; et/ou

5.5.5. La présentation de documents de vente contrefaits ou altérés comme preuve d'achat dans le but d'obtenir une autorisation de retour de matériel (RMA) de la part d'Intel.

5.6. **Résiliation du Programme à l'initiative du participant.** Vous êtes libre de quitter à tout moment le Programme sur simple préavis écrit à l'attention de l'administrateur du Programme.

5.7. **Conséquences de la résiliation.** La résiliation entraîne la suspension immédiate de tous les droits et avantages dont Vous bénéficiez en vertu des présentes Conditions générales et de toute licence de marque applicable, et Vous devez immédiatement vous conformer à toutes les obligations de résiliation spécifiées dans les présentes Conditions générales et autres avis applicables.

6. AUTRES DISPOSITIONS ET REMARQUES

6.1. **Pas de licence.** Sauf disposition explicite dans les présentes Conditions générales, aucune licence ni aucun droit de propriété intellectuelle de quelque nature que ce soit n'est considéré comme accordé, fourni ou transféré dans ces Conditions générales et chaque partie conserve tous les droits, titres et intérêts relatifs aux droits de propriété intellectuelle dont elle est respectivement propriétaire ou détentrice, y compris, mais sans s'y limiter, tous les brevets, marques commerciales et droits d'auteur.

6.2. **Non-approbation.** Vous reconnaissez qu'Intel ne prend aucun engagement en Votre nom quant à la qualité des produits ou services que Vous proposez. Vous vous engagez à Votre tour à ne pas prétendre qu'Intel approuve Vos produits et services.

6.3. **Confidentialité et utilisation des données.**

6.3.1. **Inscription.** Intel utilisera vos informations personnelles collectées lors de l'inscription et en relation avec le Programme aux fins suivantes :

6.3.1.1. Faire profiter les membres d'avantages tels que des incitations financières ou des programmes de soutien à la clientèle ;

6.3.1.2. Faire profiter à ses membres de services tels que des bulletins d'information, des événements ou des activités de formation et d'autres contenus susceptible de les intéresser ;

6.3.1.3. S'assurer que les sites Internet de notre Programme sont adaptés aux besoins de nos membres ; et

6.3.1.4. Informer les membres des nouvelles offres de produits, des abandons de produits, des offres spéciales, des informations mises à jour et des autres avantages ou services qui leur sont offerts.

6.3.2. **Fournisseurs agréés.** Intel recueille des informations sur les ventes réalisées auprès des Fournisseurs agréés et utilise ces données pour évaluer Votre statut au sein du Programme et déterminer les avantages financiers, niveaux de support et autres avantages et services auxquels Vous avez droit au sein du Programme. Nous pouvons être amenés à communiquer aux Fournisseurs agréés des informations relatives au Programme (notamment, mais sans s'y limiter, les informations sur le profil, l'éligibilité aux points, les

soldes de points et l'expiration des points) afin de pouvoir Vous offrir les avantages et services du Programme appropriés. Les fournisseurs agréés et leurs employés ont l'interdiction d'utiliser les informations qui leur sont communiquées par Intel à d'autres fins que celles indiquées par Intel. Cette dernière s'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la protection de Vos données en son nom par les fournisseurs agréés.

6.3.3. Autres fournisseurs. Intel peut, de temps à autre, travailler avec des fournisseurs d'autres écosystèmes technologiques pour offrir d'autres avantages ou services du Programme auxquels Vous pouvez être éligible. Par exemple, nous pouvons collecter des informations sur les ventes réalisées auprès des fabricants afin de vous octroyer des points pour vos achats. Vous consentez qu'Intel peut collecter des informations sur le volume et les types de produits Intel et des vendeurs de l'écosystème que vous achetez auprès de ces vendeurs participants, et utiliser ou partager les informations de Votre profil et les informations d'achat avec les vendeurs participants afin de soutenir ces programmes et d'offrir des avantages supplémentaires aux membres du Programme.

6.3.4. Nous nous engageons à protéger votre vie privée. Pour plus d'informations sur les pratiques d'Intel en matière de protection de la vie privée, veuillez consulter la Politique de confidentialité d'Intel à l'adresse suivante :

<https://www.intel.fr/content/www/fr/fr/privacy/intel-privacy-notice.html>.

Vous pouvez également mettre à jour vos paramètres et vos préférences de communication sur le site Internet du Programme à tout moment en cliquant sur le lien « Mon Intel ».

6.4. Site Internet et mot de passe pour les membres. Vous devez disposer d'un mot de passe pour accéder à certaines parties des sites Internet du Programme. Vous vous engagez à le conserver en lieu sûr, à ne pas le communiquer et à l'utiliser exclusivement pour Votre accès personnel aux sites Internet du Programme. Vous êtes seul responsable de toutes les activités qui se produisent avec Votre mot de passe et dans Votre compte. Vous avez l'obligation d'informer immédiatement Intel du détournement réel ou suspecté de Votre mot de passe ou de Votre compte. Intel ne saurait être tenue responsable des conséquences liées au détournement de votre mot de passe. Adressez toute question ou tout problème concernant Votre mot de passe ou le site Internet à l'assistance à la clientèle d'Intel.

6.5. Contenus et logiciels disponibles sur les sites Internet d'Intel. Intel gère divers sites Internet pour le Programme qui sont régis par les dispositions accessibles en cliquant sur le lien « Conditions d'utilisation » de ces sites. En utilisant les sites Internet du Programme, vous en reconnaissez et acceptez les conditions d'utilisation. Tous les logiciels téléchargeables à partir de ces sites sont la propriété intellectuelle d'Intel ou de ses fournisseurs. Vous vous engagez à utiliser lesdits logiciels conformément aux conditions du contrat de licence du logiciel en vigueur. Le site Internet du Programme peut renfermer des contenus tiers ainsi que des liens vers des sites Internet de tiers. Vous reconnaissez et acceptez qu'Intel ne peut être tenue responsable pour toute déclaration, publicité ou autre matériel de marketing fourni par des tiers.

6.6. Avertissements. LE PROGRAMME, LES AVANTAGES DU PROGRAMME ET LES SITES INTERNET DU PROGRAMME, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUS LES ACTIFS OU MATÉRIAUX SOUS LICENCE, LES INFORMATIONS, TEXTES, GRAPHIQUES, LIENS OU AUTRES ÉLÉMENTS CONTENUS SUR LE SITE WEB SONT FOURNIS SANS AUCUNE GARANTIE DE LA PART D'INTEL ET DE SES FOURNISSEURS. INTEL REJETTE TOUTES LES GARANTIES EXPRESSES, IMPLICITES OU AUTRES, EN CE QUI CONCERNE LE PROGRAMME, LES AVANTAGES DU PROGRAMME ET LES SITES INTERNET DU PROGRAMME, Y COMPRIS TOUTE

GARANTIE DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER OU TOUTE GARANTIE DE NON-VIOLATION. EN OUTRE, INTEL NE GARANTIT PAS L'ACCÈS CONTINU OU ININTERROMPU AUX SITES INTERNET DU PROGRAMME NI LE FONCTIONNEMENT, LA FONCTIONNALITÉ OU LA DISPONIBILITÉ DES SITES INTERNET DU PROGRAMME. INTEL NE GARANTIT PAS NON PLUS QUE LES SITES INTERNET DU PROGRAMME SERONT EXEMPTS DE VIRUS OU QUE TOUTE ANOMALIE SUR LES SITES SERA CORRIGÉE.

- 6.7. **Limitation de responsabilité.** L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'AUTRE CONCERNANT LES DOMMAGES INDIRECTS, NON ÉTABLIS OU IMMATÉRIELS, Y COMPRIS MAIS SANS S'Y LIMITER, LES PERTES DE PROFITS, PERTES DE DONNÉES, INTERRUPTIONS D'ACTIVITÉ, FRAIS D'ACHAT DE PRODUITS OU SERVICES DE REMPLACEMENT, QUE CE SOIT SUR LE FONDEMENT DE LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTEUELLE (FAUTE COMPRISE), CIVILE OU AUTRE, LIÉS DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT AU PROGRAMME, AUX AVANTAGES DU PROGRAMME, AUX SITES INTERNET DU PROGRAMME OU À L'UTILISATION DES SITES INTERNET DU PROGRAMME DANS LE BUT D'ACHETER DES COMPOSANTS, DES LOGICIELS ET/OU DES SERVICES AUPRÈS DES VENDEURS PARTICIPANTS QUI POURSUIVENT DES ACTIVITÉS SUR OU PAR L'INTERMÉDIAIRE DU SITE INTERNET DU PROGRAMME, ET CE, MÊME SI LES PARTIES ONT ÉTÉ INFORMÉES DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. EN OUTRE, LA RESPONSABILITÉ TOTALE ET CUMULATIVE D'INTEL ENVERS VOUS EN RELATION AVEC OU SE RAPPORTANT AU PROGRAMME, AUX AVANTAGES ET AUX SITES INTERNET DU PROGRAMME (QU'UNE RÉCLAMATION SOIT FONDÉE SUR UN CONTRAT, UN DÉLIT OU TOUTE AUTRE BASE JURIDIQUE) N'EXCÈDE PAS LA SOMME DES AVANTAGES QUI VOUS SONT VERSÉS OU VERSABLES PAR INTEL DANS LE CADRE DU PROGRAMME, LE CAS ÉCHÉANT. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISANT PAS LES EXCLUSIONS OU LES LIMITATIONS DES DOMMAGES NON ÉTABLIS OU IMMATÉRIELS, CES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER. AUCUNE DISPOSITION DE LA PRÉSENTE SECTION N'EXCLUT OU NE S'APPLIQUE AUTREMENT À LA RESPONSABILITÉ DE L'UNE OU L'AUTRE DES PARTIES : (A) POUR NON-RESPECT DES DISPOSITIONS DE CONFIDENTIALITÉ DU PRÉSENT ACCORD ; (B) POUR FRAUDE OU AUTRES ACTES CRIMINELS ; (C) POUR LES RÉCLAMATIONS DANS LA MESURE OÙ ELLES SONT CAUSÉES PAR UNE FAUTE GRAVE OU INTENTIONNELLE ; OU (D) POUR TOUTE AUTRE RESPONSABILITÉ QUI NE PEUT ÊTRE EXCLUE PAR LA LOI.

7. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 7.1. **Note concernant les termes Partenaire et Agence.** Vous reconnaissez que le terme « Partenaire » est un terme couramment utilisé dans l'industrie technologique pour désigner une relation commerciale entre des entreprises qui ne sont pas autrement affiliées, et que ce terme est utilisé dans les présentes au sens de cet usage courant. Les présentes Conditions générales et l'utilisation du mot « Partenaire » dans les présentes ne sauraient et n'ont pas pour objectif de créer entre les parties un accord de partenariat, de représentation, de distribution, de co-entreprise, ni tout autre accord similaire, et les employés, agents et représentants d'une partie ne sauraient être considérés comme des employés, agents ou représentants de l'autre. Chaque partie sera réputée être un contractant indépendant et ne saurait avoir le pouvoir d'engager ou représenter l'autre partie.
- 7.2. **Variations géographiques et conditions de vente.** La mise en œuvre et l'administration du Programme peuvent varier d'un pays à un autre. Toutefois, la version originale en anglais des présentes Conditions Générales l'emporte sur toute traduction. Les Conditions générales de vente standard d'Intel (telles que mises à jour de temps à autre) s'appliquent à toute vente de Produits par Intel et sont disponibles sur demande.

- 7.3. **Cession du Contrat.** Votre participation au programme et tous les droits ou avantages fournis dans le cadre du programme ne sont ni transférables ni cessibles, que ce soit conjointement à un changement de propriétaire, une fusion, une acquisition, la vente ou le transfert de tout ou partie de Votre activité ou de Vos actifs ou autrement, soit volontairement, soit par application de la loi, soit autrement, sans le consentement écrit préalable d'Intel, qu'Intel peut donner ou refuser à sa seule discrétion. Toute cession ou tout transfert présumé de ce type sera considéré comme une violation substantielle des présentes Conditions générales et sera nul et non avenu. Dans le cadre des présentes Conditions générales, Intel peut céder ou déléguer ses droits et/ou obligations en partie ou en totalité à l'un de ses affiliés ou à des tiers vendeurs.
- 7.4. **Renonciation.** Le fait de ne pas se prévaloir d'une clause quelconque des présentes Conditions Générales ne saurait en aucun cas constituer une renonciation à cette clause ni affecter son caractère exécutoire.
- 7.5. **Respect du droit.** Il Vous incombe de respecter, à Vos propres frais, les lois, réglementations, règles, arrêtés et ordonnances édictés par toute entité de l'État, ministère ou organisme public applicables à l'exécution de Vos obligations telles que définies par le Programme et les présentes Conditions générales.
- 7.6. **Réglementation relative aux exportations.** Vous êtes tenu de respecter l'ensemble des lois et réglementations en vigueur aux États-Unis et dans d'autres pays régissant l'exportation, la réexportation, l'importation, le transfert, la distribution, l'utilisation et le dépannage de produits. En particulier, Vous ne devez pas : (a) vendre ou transférer un produit à un pays soumis à des sanctions, ni à une entité indiquée sur un ordre de déni publié par le gouvernement des États-Unis ni par tout autre gouvernement pertinent ; (b) utiliser, vendre ou transférer un produit pour le développement, la conception, la fabrication ou la production d'armes nucléaires, de missiles, d'armes chimiques ou biologiques, ni à toute autre fin interdite par le gouvernement des États-Unis ou tout autre gouvernement en vigueur sans obtenir au préalable toutes les autorisations requises par les lois en vigueur. Pour plus de détails sur vos obligations en matière d'exportation, veuillez consulter le site suivant :
www.intel.fr/content/www/fr/fr/legal/export-compliance.html?wapkw-export
- 7.7. **Utilisations finales militaires.** Vous ne pourrez pas exporter, réexporter, transférer, distribuer, vendre ou revendre des produits Intel s'ils sont ou seront destinés à une utilisation finale militaire en Chine, en Russie, au Venezuela ou dans l'un des pays figurant sur la liste des pays D1 ou D5 de la réglementation sur l'administration des exportations des États-Unis (EAR, pour Export Administration Regulations) (voir le supplément 1 de l'EAR, partie 740). Vous déclarez et garantissez en outre que vous n'utiliserez pas ou n'incorporez pas de produits Intel, directement ou indirectement, pour ou dans un article militaire ou tout autre article qui soutient ou contribue au fonctionnement, à l'installation, à la maintenance, à la réparation, à la révision, à la remise à neuf, au développement ou à la production d'un article militaire en Chine, en Russie, au Venezuela ou dans tout autre pays figurant sur la liste des pays D1 ou D5 de l'EAR.
- 7.8. **Utilisateurs militaires finaux.** Vous déclarez et garantissez que vous n'appartenez pas et que vous n'êtes pas contrôlé par un utilisateur final militaire et que vous n'êtes pas une entité dont les actions ou fonctions sont conçues pour soutenir ou contribuer au fonctionnement, à l'installation, à l'entretien, à la réparation, à la remise en état, à la remise à neuf, au développement ou à la production d'articles militaires en Chine, en Russie ou au Venezuela. Vous déclarez et garantissez que vous n'exporterez/ré-exporterez/transférerez/vendrez/revendrez pas les Produits Intel à, pour qu'ils soient utilisés par, un utilisateur final militaire (y compris, sans s'y limiter, à des services armés nationaux, gardes nationales, polices nationales ou locales, services de renseignement gouvernementaux,

organismes de sécurité nationale, organismes de reconnaissance/ surveillance gouvernementaux, ministères de la Défense, et ministères de l'Énergie) de Chine, de Russie ou du Venezuela, ou par tout pays répertorié dans la liste des pays D1 ou D5 des réglementations sur l'administration des exportations (EAR, pour Export Administration Regulations) des États-Unis.

- 7.9. **Lois sur la corruption.** Vous déclarez et garantissez que Vous vous conformez à toutes les lois sur la corruption en vigueur, y compris, mais non limitées à la loi FCPA (Foreign Corrupt Practices Act) aux États-Unis, la loi sur la corruption (Bribery Act) du Royaume-Uni et les lois anti-corruption locales de Votre juridiction. Sans préjudice de ce qui précède, Vous déclarez et garantissez que Vous et Vos employés, agents et représentants n'ont pas fait et ne feront pas, directement ou indirectement, d'offre, de paiement, de promesse de paiement, d'autorisation de paiement, d'offre de cadeau ou d'offre de quelque chose de valeur à : (i) un représentant gouvernemental (tout dirigeant, employé ou personne agissant à titre officiel pour le compte d'un département ministériel, d'un organe administratif ou d'un organisme gouvernemental, y compris les entreprises publiques ou contrôlées par l'État et les institutions publiques internationales, ou pour le compte d'un parti politique, d'un représentant politique ou d'un candidat à un mandat politique), ou (ii) toute personne que Vous savez ou avez de bonnes raisons de savoir qu'elle vendra ou offrira tout ou partie de ce paiement, cadeau ou chose de valeur, directement ou indirectement à tout représentant gouvernemental, pour objectif de : (1) influencer de manière abusive les actes ou les décisions du représentant gouvernemental dans le cadre de ses fonctions ; (2) persuader de manière abusive le représentant gouvernemental à effectuer ou à omettre d'effectuer tout acte en violation de ses fonctions légales ; (3) obtenir de manière abusive un avantage commercial ; ou (4) persuader de manière abusive le représentant gouvernemental à utiliser son pouvoir pour influencer ou affecter tout acte ou décision d'un gouvernement ou d'un organisme gouvernemental, afin d'aider Intel ou l'une de ses filiales à obtenir ou conserver un avantage commercial. Intel résiliera ce contrat immédiatement de façon justifiée si elle a une raison valable de croire que Vous avez violé la loi FCPA (Foreign Corrupt Practices Act) ou d'autres lois et règlements similaires dans Votre juridiction.
- 7.10. **Autres règles commerciales.** Vous convenez : (i) de mener vos activités et de fournir des services d'une manière qui se reflète à tout moment de manière favorable sur les produits, les services, la bonne volonté et la réputation d'Intel ; (ii) de mener vos activités et de fournir des services en totale conformité avec toutes les lois et réglementations nationales, régionales et locales applicables ; (iii) de ne pas vous engager dans des pratiques trompeuses, mensongères ou contraires à l'éthique ; (iv) de ne faire aucune déclaration, représentation, garantie ou caution aux clients concernant les produits Intel qui ne soient pas conformes aux règles fixées par Intel ; et (v) de ne pas déformer votre participation au Programme. De plus, Intel n'accepte pas et ne tolère pas que ses produits soient utilisés pour violer les droits de l'homme, et nous attendons de Vous que Vous respectiez les Principes mondiaux relatifs aux droits de l'homme, disponibles à <https://www.intel.fr/content/www/fr/fr/policy/policy-human-rights.html>. Intel se réserve le droit de révoquer votre adhésion et/votre accès à tout avantage si Intel estime, à sa seule discrétion, que la poursuite de votre participation ou l'utilisation de l'avantage correspondant peut nuire à Intel.
- 7.11. **Absence d'exclusivité.** Aucun avantage ou service offert dans le cadre du Programme n'est soumis à une condition d'exclusivité ou à un engagement de part de marché. En outre, rien dans ces conditions générales n'empêche l'une des parties de conclure des accords similaires avec des tiers.
- 7.12. **Taxes.** Le calcul et le paiement de tout impôt dû en raison d'une incitation financière qu'Intel Vous a accordée dans le cadre du Programme relèvent de Votre seule responsabilité.

- 7.13. **Divisibilité.** Si une disposition des présentes Conditions générales est jugée invalide, illégale ou inapplicable par un tribunal compétent, les parties conviennent que le tribunal doit supprimer cette disposition des présentes Conditions générales. Toute modification ou suppression d'une disposition des présentes Conditions générales n'affectera en rien la validité ou le caractère exécutoire des autres présentes Conditions générales, qui demeureront entièrement applicables.
- 7.14. **Clause de disculpation.** Aucune des parties ne s'est appuyée sur des déclarations ou des représentations faites par l'autre partie en rapport avec les présentes Conditions générales, qui ne sont pas énoncées dans les présentes Conditions générales. Toute disposition contradictoire est rejetée par les présentes.
- 7.15. **Loi applicable et juridiction.** Tout litige relatif aux présentes Conditions générales, au Programme, à ses informations ou à ses sites Internet, à l'exclusion des litiges relatifs à la licence de marque déposée Intel® Partner Alliance, sera du ressort des tribunaux suivants et régi par les droits suivants : (1) Si Vous êtes basé aux États-Unis d'Amérique, au Canada ou en Amérique latine, notamment au Mexique, la compétence territoriale est celle des tribunaux de l'État du Delaware et le droit applicable est celui des États-Unis d'Amérique et de l'État du Delaware, sans référence aux principes du conflit de lois ; (2) Si Vous êtes basé en Asie-Pacifique (à l'exclusion du Japon, des États-Unis et du Canada), la compétence territoriale est celle des tribunaux de Singapour et le droit applicable est celui de Singapour ; (3) Si Vous êtes basé au Japon, la compétence territoriale est attribuée à la Tokyo District Court et le droit applicable est celui du Japon ; (4) Si Vous êtes basé en Europe et dans le reste du monde, la compétence territoriale est celle des tribunaux d'Angleterre et le droit applicable est celui de l'Angleterre et du pays de Galles.
- 7.16. **Totalité du Contrat.** Les présentes Conditions générales et tout document auquel elles font expressément référence constituent l'intégralité de l'accord entre Vous et Intel eu égard au Programme et combinent et remplacent la totalité des propositions, accords, ententes, négociations, représentations, garanties, conditions, et communications, verbaux ou écrits, précédents et actuels, entre les parties et ayant trait au même sujet.

Annexes

Annexe A : Conditions générales d'utilisation de la Plateforme de solutions Intel®

Vous n'êtes admis à utiliser la Plateforme de solutions Intel® que si Vous respectez ces règles (« Conditions générales de la Place de marché »), qui complètent les Conditions générales de l'Alliance partenaire Intel®, et toutes les autres règles mentionnées dans les présentes Conditions générales de la Place de marché (ci-après dénommées l'« Accord »). Les termes en majuscules qui ne sont pas autrement définis dans la présente Annexe auront la signification qui leur est attribuée dans les Conditions générales de l'Alliance partenaire Intel®. En cas de conflit entre les Conditions générales d'Intel® Partner Alliance et les présentes Conditions générales de la Place de marché concernant l'objet des présentes Conditions générales de la Place de marché, les présentes Conditions générales de la Place de marché prévalent et régissent dans la mesure de ce conflit.

Vous n'êtes pas autorisé à utiliser la Plateforme de solutions Intel® tant que vous n'avez pas reconnu et accepté les dispositions énumérées ci-dessous.

1. Définitions.

- 1.1. « **Contenu** » désigne les informations ou documents publiés ou proposés par tout autre moyen sur la Place de marché, y compris, sans s'y limiter, les Informations sur l'offre.
- 1.2. « **Engagements** » est défini dans la Section 2.
- 1.3. « **Place de marché** » désigne la Place de marché des solutions Intel®, une plateforme via laquelle les parties éligibles peuvent promouvoir leurs activités et des solutions basées sur l'architecture Intel en publiant du contenu ou en collaborant avec des tiers.
- 1.4. Le terme « **Directives de publication sur la Place de marché** » se rapporte à la documentation par laquelle nous vous fournissons des instructions techniques et les exigences de base pour vous aider à créer, tester et publier du Contenu au sein de la Place de marché, comme indiqué sur <https://www.intel.com/content/www/us/en/partner/alliance/legal/marketplace-publication-guide.html> ou sur un autre site identifié par Intel.
- 1.5. Le terme « **Offre** » désigne tout matériel, logiciel ou service proposé par Vos soins aux clients.
- 1.6. L'expression « **Informations sur l'offre** » désigne les informations et images relatives à une offre, qui en identifient la nature et les fonctions, tel que spécifié par Vous en ce qui concerne Votre demande de publier de telles informations ou non.
- 1.7. « **Informations à caractère personnel** » désigne toute information pouvant être utilisée pour identifier une personne, qu'elle soit utilisée seule ou en combinaison avec d'autres données. Une personne identifiable, ou « personne concernée », est la personne à laquelle les informations se réfèrent, et pouvant être identifiée, directement ou indirectement, par référence à tout élément d'identification tel qu'un nom, un numéro d'identification, des données de localisation, un identifiant en ligne ou encore un ou plusieurs facteurs caractérisant l'identité physique, physiologique, génétique, mentale, économique, culturelle ou sociale de cette personne. Remarque : toute donnée combinée ou corrélée avec une Information à caractère personnel doit être traitée comme une Information à caractère personnel.
- 1.8. « **Lois concernant le respect de la confidentialité** » est défini dans la Section 7.

- 1.9. « **Utilisateur(s)** » désigne tout client, partenaire ou utilisateur final qui consulte ou utilise la Place de marché, ou encore affiche le Contenu ou y accède de toute autre manière.
- 1.10. « **Contenu utilisateur** » est défini dans la Section 7.
- 2. Objet.** Dans le cadre de votre adhésion au programme, Intel peut mettre à Votre disposition la Place de marché afin de promouvoir Votre entreprise et vos solutions d'architecture Intel auprès des Utilisateurs et de collaborer de toute autre façon avec des Utilisateurs (les « Engagements »). Le rôle d'Intel consiste à fournir la technologie et les services permettant le fonctionnement de la Place de marché. Vous reconnaissez que Vous êtes le seul responsable de Vos Contenus et Engagements et qu'Intel n'est en aucune façon responsable desdits Contenus et Engagements. Vous êtes tenu de respecter toutes les dispositions notifiées par Intel en ce qui concerne Votre utilisation de la Place de marché.
- 3. Aucune transaction financière.** La Place de marché n'est pas mise à disposition en vue d'effectuer des transactions financières sur sa plateforme. En aucun cas Vous n'utiliserez ni n'essaieriez d'utiliser la Place de marché pour effectuer une transaction financière sur la plateforme de la Place de marché. Une telle utilisation est strictement interdite et constitue une violation grave de ce Contrat.
- 4. Éligibilité à l'accès et à la publication sur la Place de marché.** Pour être éligible à l'accès à la Place de marché, Vous devez avoir un compte Programme actif et vous conformer aux conditions et exigences du Programme. Les droits de publication ne sont accordés qu'aux membres ayant atteint certains niveaux du Programme, en vertu des avantages applicables au niveau d'adhésion. Votre compte est destiné à Votre seul usage, et Vous êtes responsable de toute activité se déroulant sur Votre compte. Si Votre compte n'est pas en règle (par exemple, du fait de la fourniture d'informations incorrectes ou obsolètes, de Votre implication dans des activités malhonnêtes ou frauduleuses, de l'envoi répété de Contenu violant les présentes Conditions générales de la Place de marché, de l'utilisation abusive du service Place de marché ou de l'interférence avec l'utilisation de la Place de marché par toute autre partie), Intel se réserve le droit d'annuler Votre compte, de supprimer Votre Contenu de la Place de marché et d'utiliser tout autre recours accessible à Intel.
- 5. Soumission et approbations des offres pour les parties éligibles.** Lorsque Vous êtes éligible pour les droits de publication en vertu des avantages liés à Votre niveau d'adhésion, Vous êtes soumis aux conditions générales suivantes de la présente Section 5 :
- 5.1. Procédure de soumission.** Vous devez soumettre à Intel une demande concernant tout Contenu que Vous souhaitez publier sur la Place de marché. Tout contenu doit être publié en respectant les Directives de publication sur la Place de marché. Intel se réserve le droit d'autoriser ou de refuser tout Contenu proposé, à sa seule discrétion, et d'exiger de Votre part des modifications avant d'accorder son autorisation. Il relève de votre seule responsabilité d'assurer que Votre contenu est exact et ne viole pas les droits d'Intel ni d'aucun tiers, y compris les droits de propriété intellectuelle de tiers. Vous n'êtes pas autorisé à publier du Contenu sur la Place de marché, à moins que cela n'ait été autorisé au préalable par Intel conformément à la présente Section 5.1.
- 5.2. Présentation des offres.** Intel se réserve le droit de déterminer la façon dont tout Contenu, publié par Vous ou d'autres personnes, est présenté et promu sur la Place de marché. Intel peut afficher Vos Informations sur l'offre, ainsi que d'autres informations destinées à informer les Utilisateurs que l'offre est fournie par Vous.

5.3. **Maintenance de publication.** Vous êtes tenu de conserver les Informations sur l'offre à jour et conformes aux informations accessibles au public les plus récentes. Intel procédera à des cycles réguliers d'actualisation afin de promouvoir les nouveaux produits Intel et systèmes basés sur une architecture Intel et de supprimer les produits en arrêt de fabrication. Vous acceptez de faire les efforts raisonnables afin de coopérer avec Intel en ce qui concerne lesdits cycles d'actualisation.

6. Transactions tierces. Vous reconnaissez et acceptez que :

- 6.1. la mise à disposition de la Place de marché n'implique en aucun cas qu'Intel soit le représentant, l'agent, le partenaire, le co-entrepreneur, l'employé, l'employeur, l'affilié ou l'associé de quelque partie que ce soit dans le cadre d'Engagements ou d'autres transactions entre Vous et des utilisateurs ;
- 6.2. tout Contenu publié ou communiqué par vos soins via la Place de marché relève de votre seule responsabilité, et qu'Intel ne sera en aucun cas responsable de ce Contenu ou du Contenu d'autres participants à la Place de marché ;
- 6.3. tout engagement ou autre transaction ne prend forme qu'entre Vous et la partie concernée, à moins qu'il n'existe un accord écrit séparé entre Intel, Vous et le tiers. Sauf disposition expresse contraire stipulée dans un accord écrit séparé, Intel n'a aucune obligation vis-à-vis des Engagements, et le respect de toute obligation découlant d'un Engagement relève de votre responsabilité et/ou de celle de l'autre partie ;
- 6.4. lorsque Intel publie des conseils pour une Offre particulière, Intel ne le fait qu'à titre indicatif, guidé par Vos soins et en se basant sur les informations que Vous avez fournies à Intel, sans qu'aucune obligation n'en découle envers une quelconque partie d'un Engagement ; et
- 6.5. sauf indication contraire dans le Contrat, Vous êtes responsable du paiement de tous les impôts et taxes (tels les droits de douane, droits d'importation ou charges) découlant de Votre utilisation de la Place de marché et/ou relatifs à tout Engagement.

7. Vos Obligations.

- 7.1. **Assistance.** Vous devez faire des efforts raisonnables pour répondre aux demandes des Utilisateurs concernant vos Offres ou autres Contenus dans des délais raisonnables. Vous devez vous assurer que les coordonnées que Vous avez indiquées sur la Place de marché et dans les Informations associées à chaque Offre restent exactes et à jour.
- 7.2. **Contenu utilisateur.** Concernant tout Utilisateur avec qui Vous interagissez via la Place de marché et toute Information à caractère personnel que Vous collectez de cette personne ou qu'Intel vous fournit, vous êtes tenu :
 - 7.2.1. à moins que cela ne fasse l'objet d'une autorisation et/ou d'un consentement de la part d'Intel et des Utilisateurs, d'utiliser toutes les Informations à caractère personnel à seule fin de réaliser l'Engagement concerné ou bien de traiter les Utilisateurs ou communiquer avec ces derniers de la façon requise par eux. Lorsque ces Informations à caractère personnel sont fournies par Intel, elles ne doivent être utilisées qu'à ces seules fins, tel qu'indiqué par Intel ;

- 7.2.2. de respecter toutes les lois et réglementations applicables en matière de respect de la confidentialité et de protection des données, telles que modifiées périodiquement, y compris celles applicables aux Informations à caractère personnel (collectivement « Lois concernant le respect de la confidentialité »), et de mettre à la disposition d'Intel toutes les informations nécessaires pour démontrer le respect des Lois applicables concernant le respect de la confidentialité et des exigences de cette Section, notamment en permettant la conduite de vérification et d'inspection de Votre conformité ;
- 7.2.3. d'établir, de maintenir et de respecter une politique de confidentialité écrite et accessible au public, indiquant de manière claire et précise aux Utilisateurs quelles Informations à caractère personnel Vous collectez et la façon dont Vous utilisez et partagez ces informations (notamment pour la publicité) avec Intel et d'autres tiers. Ladite politique de confidentialité doit, au minimum, être conforme aux conditions et exigences mentionnées dans le présent Contrat et dans la Charte de confidentialité d'Intel ;
- 7.2.4. de mettre en œuvre les mesures de sécurité techniques et organisationnelles appropriées afin de protéger les Informations à caractère personnel sous votre garde et surveillance des consultations ou utilisations frauduleuses et de tester régulièrement l'efficacité de ces mesures de sécurité ;
- 7.2.5. de veiller à ce que l'accès aux Informations à caractère personnel soit réservé, de manière appropriée, au personnel formé à la protection des données et ayant une raison professionnelle d'y accéder, conformément au présent Contrat ; tout personnel ayant accès aux Informations à caractère personnel est soumis à des obligations de confidentialité ;
- 7.2.6. de signaler immédiatement à Intel, aux utilisateurs et aux autorités concernées de protection des données (le cas échéant), toute perte d'accès, destruction fortuite, accès ou utilisation non autorisé(e) des Informations à caractère personnel dès qu'il a été établi avec une probabilité raisonnable qu'un tel événement a eu lieu ;
- 7.2.7. autant que possible, d'aider Intel à répondre aux demandes des Utilisateurs souhaitant exercer leurs droits conformément aux Lois applicables concernant le respect de la confidentialité ;
- 7.2.8. de ne pas communiquer d'Informations à caractère personnel qu'Intel Vous a fournies à toute autre personne ou entité, y compris à des sous-traitants, sans approbation écrite préalable d'Intel ; et
- 7.2.9. à la demande d'Intel, Vous devez (i) anonymiser toutes les Informations à caractère personnel demandées de manière à ce qu'elles ne soient plus des Informations à caractère personnel ; ou (ii) supprimer de façon permanente ou rendre illisibles les Informations à caractère personnel demandées. Sur demande d'Intel, Vous devez fournir une confirmation écrite à Intel de l'anonymisation ou de la suppression des Informations à caractère personnel demandées conformément à cette section.

Si un Utilisateur vous soumet des contenus ou documents (« Contenu Utilisateur »), vous devez respecter toutes les exigences ou limitations imposées lors de l'utilisation dudit Contenu Utilisateur. Vous devez également supprimer tout Contenu utilisateur, Information à caractère personnel ou autre information qu'un Utilisateur vous a demandé de supprimer, conformément aux lois et réglementations applicables.

8. Pas de droits de publicité. Vous n'êtes pas autorisé à effectuer une quelconque déclaration, concernant Votre utilisation de la Place de marché, qui suggérerait un partenariat avec Intel, un parrainage d'Intel ou une validation par Intel, sans l'accord écrit préalable d'Intel.

9. Droits de promotion et de publicité d'Intel.

9.1. Entre les parties, Vous serez propriétaire et conserverez tous les droits, titres et intérêts de votre contenu. Vous accordez par les présentes à Intel à titre gratuit un droit non exclusif de reproduction, d'affichage public, de distribution et d'utilisation de Votre contenu dans le but de promouvoir et de commercialiser Votre contenu et la Plateforme. Si Vous pensez qu'Intel fait mauvais usage de Votre contenu, Vous pouvez entrer en contact avec Intel à tout moment et Intel corrigera cette utilisation dans des délais raisonnables.

9.2. Vous accordez par les présentes à Intel à titre gratuit un droit non exclusif d'affichage de Vos logos et marques (« Marques d'éditeur »), tels qu'ils ont été fournis par Vous à Intel via le portail de publication de la Plateforme ou via tout autre intermédiaire, dans le cadre du marketing et de la promotion de Votre contenu et de la Plateforme. Vous resterez le propriétaire et/ou le concédant de licence agréé des Marques d'éditeur. Entre les parties, toute image de marque associée avec les Marques d'éditeur s'appliquera à votre bénéfice. Intel peut au besoin reformater ou redimensionner les Marques d'éditeur, sans altérer l'apparence générale des Marques d'éditeur. Vous pouvez avertir Intel à tout moment si Vous pensez qu'Intel fait mauvais usage de vos Marques d'éditeur, et Intel corrigera cette utilisation dans des délais raisonnables.

9.3. Vous acceptez qu'Intel peut intégrer dans la Place de marché, et y afficher, toute forme de publicité ou de contenu commercial payé (collectivement, « Publicités ») de quelque manière que ce soit, avec ou sans rémunération pour vous ou une tierce partie.

9.4. Intel se réserve le droit d'approuver, de supprimer ou de refuser des Publicités (y compris les Publicités soumises par Vos soins) pour une raison quelconque ou sans raison, à sa seule discrétion, et notamment les Publicités qui : (1) affectent négativement la position commerciale d'Intel ou la relation de l'entreprise avec des Utilisateurs ; ou (2) violent les dispositions du Contrat.

9.5. En outre, Intel peut vous fournir certains contenus, ou les fournir à des Utilisateurs, via la Place de marché. Lesdits contenus peuvent inclure des Publicités ou d'autres messages. Vous n'êtes pas autorisé à modifier ces Publicités ou autres messages, et Vous devez les afficher sur les pages de votre compte conformément aux exigences techniques d'Intel pour la Place de marché. Ce contenu ne peut être utilisé en dehors de la Place de marché sans l'accord écrit préalable d'Intel.

10. Pratiques de confidentialité d'Intel. Tout Contenu que Vous soumettez ou traitez via la Place de marché sera collecté, stocké et utilisé par Intel, et vous accordez à cette fin une licence à Intel, conformément :

10.1. à la section « Envoi de contenu généré par l'utilisateur » des Conditions d'utilisation d'Intel.com ; et

10.2. pour tout Contenu consistant en Informations à caractère personnel, la Charte de confidentialité d'Intel.

10.3. L'utilisation de la Place de marché est soumise à la surveillance de la sécurité et du respect des conditions d'utilisation.

11. Droit de supprimer du contenu. Intel se réserve le droit d'approuver, de supprimer ou de refuser tout Contenu créé par Vos soins ou publié par Intel pour une raison quelconque ou sans raison, à sa seule discrétion, et notamment le Contenu qui : (1) affecte négativement la position commerciale d'Intel ou la relation de l'entreprise avec des Utilisateurs ; ou (2) enfreint les dispositions du Contrat.

12. Résiliation. Intel peut suspendre Votre utilisation de la Plateforme ou y mettre fin à tout moment, sur préavis et pour quelque raison que ce soit, y compris, sans s'y limiter :

12.1. pour des raisons techniques ou commerciales, incluant les travaux de maintenance ;

12.2. si Intel établit de manière raisonnable que Vous n'avez pas respecté le présent Accord ; ou

12.3. si Votre utilisation de la Place de marché génère un risque pour Intel, comporte une menace de plainte potentielle émanant d'un tiers contre Intel ou porte potentiellement atteinte à la réputation d'Intel.

Lorsque c'est raisonnablement possible, Intel vous informera au préalable de ladite suspension ou cessation.

13. Indemnisation. Vous garantissez Intel, ses partenaires et ses affiliés contre toute réclamation, procès, procédure judiciaire, demande, dommage, dette, perte, coût, dépense (y compris les coûts de litige et les frais d'avocat) et contre la responsabilité résultant de toute réclamation émanant de tierces parties :

13.1. alléguant que Votre offre ou tout autre contenu proposé par Vous sur la Place de marché viole un droit de propriété ou un droit personnel d'une tierce partie ;

13.2. résultant de tout litige entre Vous et un Utilisateur en ce qui concerne Votre Offre ou tout autre Contenu proposé par Vous sur la Place de marché ;

13.3. résultant de ou concernant l'utilisation par Intel de Vos nom, marque et logos comme autorisé dans le cadre du présent Accord ; ou

13.4. résultant d'un non-respect de votre part des lois applicables.

Intel (a) Vous notifiera par écrit toute plainte, à condition que l'absence de notification d'Intel ne vous dégage pas de toute responsabilité, sauf dans la mesure où cette absence porte atteinte à vos droits légaux ; et (b) à Votre demande raisonnable, Vous fournira une assistance raisonnable pour la défense de la plainte. Vous acceptez de rembourser Intel ou ses affiliés, selon le cas, pour toutes les dépenses raisonnables engagées dans la fourniture de ladite assistance. Vous n'êtes autorisé à conclure aucun accord ou compromis relativement à cette plainte, ni à admettre ou mentionner une quelconque faute ou responsabilité de la part d'Intel ou de ses affiliés concernant toute plainte visée dans la présente section sans l'autorisation préalable écrite d'Intel.

14. Messages. Intel surveille la Place de marché pour détecter les comportements inappropriés et/ou illégaux. Vous ne devez pas considérer les communications, telles que les messages instantanés ou les messages directs transmis sur la Place de marché, comme privées, confidentielles ou sécurisées.

15. Traduction. Intel peut traduire le Contenu que vous publiez sur la Place de marché dans différentes langues à titre de commodité pour vous. Intel ne donne aucune garantie et ne s'engage en aucune façon en ce qui concerne l'exactitude de ces traductions. Intel ne saurait être tenue responsable

Ver : 09.13.2023

d'erreurs ou inexactitudes de traduction, ni de toute perte ou dommage de quelque sorte que ce soit, y compris sans limitation, de toute perte ou tout dommage indirect ou consécutif résultant d'une traduction, ou associé à celle-ci, fournie sur ou via la Place de marché.

Annexe B : Conditions générales d'utilisation des Points Intel® (si éligible aux points)

La participation aux Points est soumise aux présentes conditions générales (« Conditions générales des Points ») qui complètent les Conditions générales de l'Alliance partenaire Intel® et toutes les autres règles mentionnées dans les présentes Conditions générales des Points (ci-après dénommées l'« Accord »). Les termes en majuscules qui ne sont pas autrement définis dans les présentes Conditions générales des Points ont la signification qui leur est attribuée dans les Conditions générales de l'Alliance partenaire Intel®. En cas de conflit entre les Conditions générales d'Intel® Partner Alliance et les présentes Conditions générales des points concernant l'objet des présentes Conditions générales des points, les présentes Conditions générales des points prévalent et s'appliquent dans la mesure de ce conflit.

1. Participation.

1.1 Vous devez être un membre actif du Programme pour pouvoir participer aux Points. Les conditions d'éligibilité varient en fonction de Votre rôle et de Votre niveau d'adhésion au Programme. Les règles actuelles peuvent être consultées sur les pages Points du site Internet du Programme (« Pages Points »). Vous n'êtes pas obligé de participer aux Points ou d'acheter des produits Intel® pour rester membre du Programme. **Les fournisseurs agréés ne sont pas admis à participer aux Points.**

1.2 Intel utilise la désignation d'interlocuteur principal sur l'Espace profils d'Intel comme niveau d'accès et autorité. Si Vous participez aux Points, Vous devez identifier un interlocuteur principal pour gérer les Points en Votre nom. Le contact principal sera tenu d'assumer la responsabilité des présentes Conditions générales des Points, de la gestion, de l'exécution et de la disposition de tous les aspects des Points.

2. Achats admissibles, activités et participation à des promotions.

2.1 Les membres peuvent être admissibles à gagner des Points pour des achats admissibles et certaines activités non transactionnelles. Les activités non transactionnelles pour lesquelles des Points pourront être accordés peuvent par exemple inclure le suivi de certaines formations en ligne et la participation à certains sondages tels qu'approuvés par Intel. Seuls les produits, activités et promotions Intel spécifiés sur les Pages Points permettent d'accumuler des Points.

2.2 Intel peut utiliser les données relatives aux ventes réalisées, telles qu'elles sont communiquées par Vous, les Fournisseurs agréés ou d'autres sources tierces pour calculer les Points accumulés pour les achats. Les produits Intel achetés auprès de sources autres qu'un Fournisseur agréé ne donneront pas droit à des Points, sauf indication contraire d'Intel dans les conditions générales de la promotion applicable.

3. Valeurs des cadeaux.

3.1 Intel détermine, à son entière discrétion, le montant des Points accordés pour chaque achat, activité ou promotion admissible. Intel peut à tout moment, et sur préavis, modifier la valeur en points ou exclure du programme tout produit, activité ou promotion. La valeur des Points peut varier selon les régions et le niveau d'adhésion du partenaire, ou selon d'autres critères définis par Intel. Intel se réserve le droit de fixer un seuil minimum pour le paiement des Points et/ou un plafond sur les gains de Points. La décision d'Intel quant à savoir si un achat ou une autre activité donne droit à des gains de Points sera définitive.

3.2 Intel peut également attribuer des Points pour des promotions, offres ou campagnes spéciales. Les modalités des promotions spéciales Vous seront communiquées par tout moyen habituellement utilisé pour communiquer avec les membres du Programme, y compris, mais sans s'y limiter, par e-mail et/ou en affichant les modalités de la promotion sur les Pages Points.

4. Gains de Points.

4.1 Sous réserve des présentes Conditions générales des Points, Intel accordera des Points pour chaque achat admissible que Vous effectuerez et qui sera correctement signalé à Intel, conformément au montant indiqué pour le produit acheté. Sous réserve des présentes Conditions générales des Points, pour chaque activité non transactionnelle admissible que vous effectuez et qui est correctement signalée à Intel, Intel accordera des Points égaux au montant indiqué pour cette activité.

4.2 Les promotions de Points peuvent être soumises à des conditions supplémentaires qui seront indiquées dans la description de la promotion.

4.3 Intel traite Vos gains de Points en fonction de la quantité de ventes déclarées par les Fournisseurs agréés ou comme indiqué dans les conditions générales de la promotion applicables et les comptabilisera sur Votre compte. Vous êtes responsable de la révision régulière de Votre solde de Points afin d'en assurer l'exactitude. En cas de divergence concernant le solde de Vos Points, veuillez contacter l'Assistance à la clientèle d'Intel pour obtenir de l'aide. Veuillez noter que dans certains cas, les écarts peuvent être dus à des rapports inexacts de la part de tiers. Dans ce cas, Vous serez peut-être amené à résoudre le problème directement avec ces tiers et demander qu'un rapport d'erreur soit déposé auprès d'Intel. Au cas où une divergence ne peut être résolue entre Vous et les tiers, la décision d'Intel concernant le montant des gains sera définitive.

4.4 Si Vous utilisez une entité tierce pour acheter des Produits en Votre nom, Vous devez demander au Fournisseur agréé d'inclure Votre numéro d'identification commerciale valide ainsi que le nom de Votre société et le nom de l'entité tierce dans la section « Facture pour » de la facture.

4.5 Sauf indication contraire dans les conditions générales de promotion en vigueur, la date retenue pour la détermination des Points gagnés suite à : (1) un achat est la date de facturation de l'achat et (2) une activité non transactionnelle est la date de participation ou de représentation.

5. Utilisation des Points.

5.1 Les Points peuvent être échangés immédiatement après avoir été crédités sur Votre compte. Ils peuvent uniquement être échangés contre les objets proposés à l'échange sur les Pages Points. Les points ne peuvent pas être échangés contre un équivalent en espèces.

5.2 Les Membres admissibles auront la possibilité de consulter les objets proposés à l'échange, qui peuvent varier selon leur statut et leur région. Chaque objet proposé à l'échange mentionnera la valeur totale des points requis pour l'échange. Vous ne pouvez échanger des objets que dans la limite de Votre solde de Points disponibles. Tout échange donnera lieu à un débit du nombre de Points nécessaires sur Votre compte. Les points seront immédiatement débités lors de l'échange.

5.3 Certaines options d'échange peuvent être sujettes à des modalités, conditions, et/ou règles supplémentaires, qui seront communiquées dans la description de l'échange.

5.4 Sous réserve des conditions spécifiques de l'échange, en cas d'annulation d'une demande d'échange ou de retour d'une option d'échange, Votre compte sera crédité du montant de Points correspondant.

5.6 Intel peut faire des offres spéciales d'échange de temps en temps. Les modalités de telles offres d'échange seront communiquées par tout moyen habituellement utilisé pour communiquer avec les membres du Programme, notamment par e-mail et/ou par affichage des conditions générales de l'offre sur les Pages Points.

5.7 Intel se réserve le droit de modifier ou de mettre fin aux options d'échange à tout moment sans préavis et sans encourir de responsabilité.

5.8 Sauf autorisation écrite expresse d'Intel, Vous ne pouvez pas utiliser les Points pour couvrir des frais impayés ou des dettes que Vous pourriez avoir auprès d'un Fournisseur agréé.

6. Dates d'expiration des points.

6.1 Les Points ont une durée de validité de 12 mois civils à compter de la date à laquelle ils ont été crédités sur Votre compte, sauf (i) indication contraire pour une offre particulière ; ou (ii) si l'offre de Points est annulée conformément à la section 11 ci-après.

6.2 Les points peuvent être perdus des manières suivantes : (1) le participant décide volontairement de ne plus participer au programme de Points ou le programme de Points a été résilié conformément à la Section 11 ; (2) les Points expirent conformément aux règles publiées concernant l'expiration des Points.

7. Relevés de points.

7.1 Vous pouvez consulter les relevés de points sur les Pages Points, qui détaillent le solde actuel des Points et les transactions effectuées sur Votre compte. Le relevé de Points enregistrera les opérations de crédit et de débit effectuées sur Votre compte.

7.2 Vous devez notifier à Intel toute divergence de compte dans les six (6) mois suivant la date à laquelle les points concernés sont censés avoir été gagnés, faute de quoi ces points seront perdus. Intel n'enquêtera pas et/ou ne procédera pas à des ajustements pour des achats datant de plus de six (6) mois à compter de la date à laquelle le problème lui a été signalé. Intel ne prendra en considération que les réclamations soumises conformément aux procédures décrites sur les Pages Points. Les réclamations répondant à ces critères seront traitées par Intel conformément à la procédure spécifiée sur les Pages Points. Intel décline toute responsabilité en cas de manquement de la part d'un Fournisseur agréé Intel® ou de tiers à l'obligation de rendre fidèlement compte d'un achat ouvrant droit à un avantage, ou en cas de déclaration ou réclamation qu'Intel n'aurait pas reçue ou qui serait illisible ou incomplète.

8. Laissé intentionnellement vide

9. Audits.

9.1 Intel effectue des audits réguliers sur les programmes d'avantages. Si Intel découvre que des Points Vous ont été attribués de manière erronée, Intel Vous le signale, en indiquant de manière assez détaillée le montant de l'avantage excessif et les mesures qu'Intel va prendre pour récupérer cet avantage. Intel peut, à sa seule discrétion, compenser tout avantage excessif avec les soldes de Points actuels ou les accumulations futures jusqu'à ce que l'avantage excessif soit entièrement récupéré ou recourir à d'autres méthodes pour récupérer ledit avantage. La récupération du surplus se limitera aux transactions commerciales datant de moins d'un an à compter de la date à laquelle l'anomalie a été découverte.

9.2 Vous devez conserver des copies de toutes les pièces justificatives et comptables relatives aux avantages des Points et à tous les achats de produits Intel® pendant une période d'un (1) an, et en fournir des copies à la demande d'Intel, afin de vérifier ou de rapprocher les réclamations d'avantages d'Intel.

10. Fraude.

Les fraudes et abus relatifs à la capitalisation ou à l'échange de Points peuvent donner lieu à l'annulation de tous les autres avantages Intel ainsi qu'à la résiliation de la participation au Programme, Intel se réservant le droit d'ester en justice pour récupérer les Points illicitement obtenus ou échangés par le fraudeur.

11. Résiliation.

Intel peut, sur préavis, mettre fin aux avantages liés au programme de Points à tout moment. Dans ce cas, les gains de Points cesseront à partir de la date de résiliation et les Points déjà gagnés expireront soixante (60) jours après cette même date, sauf indication contraire d'Intel. Vous avez le droit de Vous retirer à tout moment du Programme de Points sur simple préavis à Intel.

Annexe C : Licence de marque Intel® Partner Alliance

Cette licence de marque Intel Partner Alliance (« Licence ») et les Conditions générales de l'Intel® Partner Alliance vont régir Votre utilisation des actifs sous licence et l'utilisation par Intel des Marques du titulaire de la licence en relation avec le Programme. Tant que Vous n'avez pas accepté et reconnu les conditions ci-dessous, l'utilisation des actifs sous licence n'est pas autorisée et constitue une violation des droits exclusifs d'Intel sur ses marques commerciales. Les termes en majuscules qui ne sont pas autrement définis dans la présente Licence auront la signification qui leur est attribuée dans les Conditions générales de l'Alliance partenaire Intel®. En cas de conflit entre les Conditions générales de l'Alliance partenaire Intel et la présente Licence concernant l'objet de la présente Licence, les clauses de la présente Licence prévaudront et s'appliqueront dans la mesure de ce conflit.

Les dispositions de la présente Licence l'emportent sur celles de toute licence de marque commerciale antérieure ayant le même objet ou sur celles toute autre licence de marque commerciale du programme Intel auquel Intel Partner Alliance se substitue.

La présente Licence n'est pas valable tant qu'Intel ne Vous a pas notifié Votre acceptation au sein du Programme.

1. Définitions.

1.1. « Échantillons d'ingénierie »

1.2. « **Actif(s) sous licence** » désigne les marques, logos, étiquettes ou badges sous licence Intel® mentionnés dans les Directives d'utilisation et toutes les marques Intel® affichées sur les logos ou les badges qui Vous ont été remis.

1.3. Les « **Documents sous licence** » désignent tous les matériaux publicitaires, promotionnels et/ou de merchandising et les illustrations qu'Intel peut Vous fournir pour votre utilisation.

1.4. « **Logo(s) de la Plateforme** » désigne un Actif sous licence pour une marque de plateforme désignée par Intel, comme indiqué dans le Document A. Les mises à jour du Document A entrent en vigueur dès leur publication ou communication auprès de Vous, conformément à la section 5.2 des Conditions générales.

1.5. « **Logos du programme** » signifie les Logos Gold et Titanium du membre octroyés sous licence conformément aux Directives d'utilisation qui Vous ont été remises.

1.6. « **Technologie Intel admissible** » signifie le composant ou dispositif Intel particulier requis pour tout QLP (Qualifying Licensee Product).

1.7. « **Produit(s) sous licence admissible(s)** » ou « **QLP** » désigne Votre produit qui répond aux exigences en matière de Marque de plateforme telles qu'énoncées par Intel ou telles que définies dans les Directives d'utilisation de l'actif sous licence en question ou qui est un produit conçu avec le produit de marque pertinent tel que défini dans les Directives d'utilisation.

1.8. « **Directives d'utilisation** » signifie tout critère, condition générale, définition et directive d'utilisation relatif à l'utilisation du ou des Actifs sous licence. Intel peut modifier les Directives d'utilisation à tout moment, à sa seule discrétion, y compris, mais sans s'y limiter, lorsqu'Intel lance de nouveaux produits et/ou de nouveaux Actifs sous licence. En tant que Titulaire de la

licence, Vous devez veiller à respecter les plus récentes Directives d'utilisation qui peuvent être fournies ou publiées, ou encore mises à Votre disposition de quelque autre manière que ce soit.

2. Octroi de licence.

2.1. **Licence Intel.** Sous réserve et à condition que Vous respectiez pleinement la présente Licence, les Conditions générales de l'Alliance partenaire Intel® et les Directives d'utilisation applicables, Intel par la présente Vous octroie une licence que Vous acceptez, mondiale, limitée, non exclusive, non transférable, libre de redevance et révocable sur : (A) L'utilisation et l'affichage de l'Actif ou des Actifs sous licence uniquement sur le Produit sous licence admissible et son emballage, ainsi que sur les supports publicitaires et promotionnels conformément aux Directives d'utilisation applicables ; (B) Si Vous êtes un partenaire Gold ou Titanium admissible, l'utilisation et l'affichage du Logo du Programme concerné uniquement dans les supports publicitaires et promotionnels pour refléter Votre niveau de participation au Programme. Aucune licence n'est octroyée pour l'utilisation d'un Logo du Programme sur un produit, un emballage de produit ou des supports accessoires ; (C) L'utilisation et l'affichage des produits sous licence uniquement pour faire la publicité et la promotion de QLP conformément aux instructions ou aux Directives d'utilisation définies par Intel, et ; (D) L'utilisation et l'affichage du Logo de la Plateforme uniquement sur les appareils et les emballages associés qui ont répondu aux exigences spécifiques de la marque de la plateforme et ont passé toute spécification ou validation pertinente requise par Intel. Aucun autre droit, titre ou licence ne Vous est accordé par Intel dans le cadre de la présente Licence, et aucune licence n'est accordée pour l'utilisation du Logo de la Plateforme sur les appareils ou les emballages associés tant que Vous n'avez pas satisfait aux exigences de la marque de la plateforme.

2.2. **Octroi de licence.** Vous octroyez à Intel, qui accepte, une licence limitée, non exclusive, non transférable, sans redevance et révocable, pour utiliser et afficher Votre nom, Votre marque maison ou le logo de Votre entreprise dans le but de promouvoir le Programme Intel Partner Alliance, Votre adhésion à ce Programme, ou d'autres activités que Vous avez autorisées par écrit.

3. Qualité des produits.

3.1. Le QLP doit être conforme aux spécifications et aux critères des Directives d'utilisation. Il Vous est interdit d'apposer un ou plusieurs Actifs sous licence sur des dispositifs, produits, matériaux ou services qui ne sont pas QLP comme indiqué dans les Directives d'utilisation concernées.

3.2. Vous ne pouvez utiliser et afficher le Logo de la Plateforme correspondant à la marque de la plateforme que sur les appareils et les emballages associés pour lesquels Vous avez rempli et satisfait aux exigences d'un système représentatif sous Votre marque, modèle ou SKU concerné. Vous devez répondre à toutes les spécifications requises pour la marque de plateforme particulière et satisfaire à tous les tests, vérifications, ou certifications concernés nécessaires pour la marque afin d'utiliser le Logo de la Plateforme associé. Les exigences relatives à la marque de la plateforme sont disponibles dans le Centre de conception et de ressources d'Intel. Vous pouvez promouvoir et faire de la publicité pour les appareils qui portent le Logo de la Plateforme et qui ont répondu aux exigences de la marque de la plateforme.

- 3.3. Vous devez vous conformer à toutes les lois et réglementations applicables à la fabrication, l'assemblage, la commercialisation et la vente de QLP dans le cadre desquelles vous utilisez ou affichez un Actif sous licence.

4. Utilisation appropriée des Actifs et des matériaux sous licence.

- 4.1. Il ne Vous est permis d'utiliser le(s) Actif(s) et les Matériaux sous licence qu'en conformité avec la présente section 4 et les Directives d'utilisation pertinentes. Vous vous engagez à ne pas utiliser le(s) Actif(s) et les Matériaux sous licence autrement que de manière expressément définie par Intel.
- 4.2. Vous ne devez modifier ni altérer le(s) Actifs(s) ou les Matériaux sous licence de quelque manière que ce soit, sauf sur autorisation expresse préalable et écrite d'Intel.
- 4.3. Vous consentez à toujours utiliser l'Actif sous licence avec le nom approprié. Vous consentez en outre à ne pas utiliser une marque commerciale Intel comme nom et/ou à la mettre au pluriel, à la rendre possessive, à l'abréger ou à l'associer à d'autres mots, symboles ou chiffres, que ce soit en un seul mot ou avec un trait d'union.
- 4.4. Vous avez l'obligation d'attribuer la propriété de toutes les marques commerciales d'Intel à Intel en utilisant le symbole TM ou ® et en utilisant l'attribution indiquée dans les Directives d'utilisation.
- 4.5. Vous devez utiliser le(s) Actif(s) sous licence de sorte qu'il(s) se distingue(nt) par son(leur) impression commerciale. De plus, Vous ne devez intégrer aucune marque commerciale Intel et aucun Actif sous licence dans Vos propres noms, marques commerciales, logos ou dessins. Vous n'êtes pas autorisé à altérer ou à modifier les Marques de commerce ou les Actifs sous licence d'Intel de quelque manière que ce soit, ni à utiliser et/ou adopter des marques ou des logos qui pourraient se confondre avec ceux d'Intel ou qui banaliseraient ces derniers.
- 4.6. Votre nom et Votre marque doivent toujours apparaître de manière plus imposante et plus visible que l'Actif ou les Actifs sous licence.
- 4.7. Vous ne devez pas utiliser ou exposer une Marque commerciale ou un Actif sous licence d'Intel d'une manière qui puisse laisser entendre qu'Intel est à l'origine de Vos produits, les parraine ou y est associée, ou qui indique au public que Votre entreprise serait une division, une filiale ou une franchise d'Intel ou qu'elle est autrement liée à Intel. Vous vous engagez à ne pas utiliser ou afficher les Marques Intel sur les factures, les bordereaux de livraison et d'expédition, les entêtes de lettre, les cartes de visite et/ou les badges d'entreprise.
- 4.8. Vous ne devez pas altérer la fonctionnalité, le blacktop ou la remarque de tout produit ou emballage Intel, ni fabriquer, concevoir, reproduire, contrefaire, copier, modifier, distribuer ou vendre un Actif sous licence ou une marque Intel ou encore permettre à d'autres personnes de le faire. Tout manquement à l'une quelconque de ces obligations susmentionnées constitue une violation grave de la présente Licence et peut entraîner la résiliation immédiate de celle-ci ainsi que de votre adhésion à Intel Partner Alliance. Intel se réserve en outre le droit de recourir à tous les moyens à sa disposition à l'encontre du Licencié pour toute violation des dispositions du présent article. Tout produit identifié par Intel comme étant altéré, remarqué ou autrement contrefait n'est pas admissible au RMA et Intel se réserve le droit de le retenir en vue de l'application de la loi ou de sa destruction.

- 4.9. Dans la mesure où Intel Vous fournit des Échantillons d'ingénierie, selon les conditions de l'accord de prêt de logiciels préliminaires Intel (IPLA), Vous ne devez pas les « commercialiser » et Vous devez identifier ces unités comme des Échantillons d'ingénierie. De plus, Vous ne devez acquérir des Échantillons d'ingénierie d'aucune autre partie qu'Intel. Toute utilisation d'Échantillons d'ingénierie en dehors des conditions de l'IPLA ou acquisition d'Échantillons d'ingénierie de toute source autre qu'Intel constitue une violation des présentes Conditions générales.
- 4.10. Vous n'êtes pas autorisé à utiliser des Actifs sous licence obtenus auprès d'une autre source qu'Intel ou par un processus d'exécution non autorisé par Intel.
- 4.11. Vous ne pouvez pas distribuer, vendre et/ou céder des Actifs sous licence non utilisés.
- 4.12. Toute utilisation et tout affichage d'Actifs sous licence contraire aux termes de la présente Licence et/ou des Directives d'utilisation constitue une violation grave de la présente Licence et peut entraîner la résiliation immédiate de celle-ci et de Votre adhésion à l'Alliance partenaire Intel. Intel se réserve en outre le droit de recourir à tous les moyens à sa disposition à l'encontre du Licencié pour toute violation des dispositions du présent article.
- 4.13. Vous vous engagez à ne pas utiliser ni afficher les Marques Intel® et Actifs sous licence d'une façon qui puisse rabaisser Intel, ses produits ou services à des produits d'appel ou autres marchandises dont Intel trouverait, à sa seule discrétion, qu'ils portent préjudice à son image de marque, y compris par des utilisations qui pourraient apparaître obscènes, pornographiques, excessivement violentes, de mauvais goût, illicites ou dont l'objet est d'encourager des activités illégales.
- 4.14. Vous êtes autorisé à vous référer textuellement aux produits Intel® (ex. : processeur Intel® Core™ i9), mais sans utiliser le Logo, dans des supports promotionnels et publicitaires et des factures, à condition que les noms des marques soient utilisés en association avec le symbole de marque approprié et la note de propriété, comme l'exige cette section 4.
5. **Droit d'inspection.** Intel peut examiner, inspecter, tester et/ou valider tout (1) Produit sous licence admissible (et le Licencié soumettra un échantillon du produit si nécessaire), (2) emballage de produit et support promotionnel portant les Actifs sous licence, (3) support affichant les Documents sous licence, et (4) sur préavis raisonnable, les locaux de fabrication et de vente. Vous vous engagez à effectuer toute modification requise par Intel pour vous conformer à la présente Licence.
6. **Protection d'intérêts.**
- 6.1. **Reconnaissance des droits.** Vous reconnaissez les droits exclusifs d'Intel sur les Actifs sous licence et tout le fonds de commerce qui y est associé, et que toute utilisation des Actifs sous licence se fait au seul bénéfice d'Intel. Vous ne contesterez pas les droits qu'Intel détient sur les Actifs sous licence, et ne prendrez aucune mesure incompatible avec lesdits droits. Vous vous engagez à ne pas utiliser, enregistrer ou demander l'enregistrement d'une marque, d'un nom et/ou d'une désignation sous le format « ____INSIDE » / MOT+INSIDE dans une langue quelconque pour un produit et/ou un service, et vous vous engagez à ne pas utiliser, enregistrer ou demander l'enregistrement d'un nom ou d'une marque basée sur INTEL (qu'il s'agisse d'un nom autonome, d'un préfixe ou d'un suffixe) ou d'un logo comportant un tourbillon ou un cercle brisé identique ou similaire à l'hélicoïdale du logo d'entreprise INTEL pour un produit ou un service.

- 6.2. Si, à un moment quelconque, Vous acquérez des droits, des enregistrements ou des applications pour des Actifs sous licence ou des éléments de ceux-ci, par effet de la loi ou autrement, Vous devez immédiatement et sans frais céder ces droits, enregistrements ou applications à Intel, ainsi que tout le fonds commercial associé.
- 6.3. **Exécution.** Dans le cas où Vous avez connaissance d'une utilisation non autorisée d'Actifs ou de Matériaux sous licence, Vous devez en informer rapidement Intel par écrit et coopérer pleinement, aux frais d'Intel, à toute application des droits d'Intel à l'encontre de ces tiers. Cela n'altère en rien les droits d'Intel sur les Actifs sous licence et les Matériaux sous licence, qu'Intel se réserve le droit d'exercer à sa seule discrétion. Vous n'engagerez aucune action ou réclamation pour faire valoir les droits d'Intel sur les Actifs sous licence ou les Matériaux sous licence.

7. Indemnisation.

- 7.1. Intel défendra et/ou réglera (à sa seule discrétion) toute réclamation envisagée contre Vous ou engagée dans une poursuite ou une procédure contre Vous sur la base d'une allégation selon laquelle les Actifs sous licence ou les Matériaux sous licence que Vous utilisez conformément à la présente Licence et à toutes les Directives d'utilisation, enfreignent ou violent les droits de marque d'un tiers, et Intel paiera tous les dommages, coûts et frais finalement adjugés contre Vous et exclusivement attribuables à la réclamation, à condition que :
- 7.1.1. Vous soyez tenu de notifier la réclamation par écrit à Intel dans les plus brefs délais,
- 7.1.2. Intel soit seul maître de la défense et/ou du règlement de la réclamation ;
- 7.1.3. Vous coopérez entièrement et en temps utile et fournissiez à Intel, à ses frais, toute autorisation, information et assistance nécessaires, et
- 7.1.4. sur instruction d'Intel, Vous cessiez immédiatement d'utiliser les Actifs sous licence ou les Matériaux sous licence contestés.
- 7.2. En cas de réclamation ou de menace de réclamation contre Intel ou contre Vous, portant sur les Actifs ou les Matériaux sous licence, Intel peut résilier, immédiatement sur notification écrite, tout ou partie de la présente Licence, auquel cas Vous cesserez immédiatement d'utiliser les Actifs ou les Matériaux sous licence. Intel ne saurait être tenue responsable des dommages, coûts ou frais octroyés dans la mesure où ces montants reflètent Votre utilisation continue des Actifs ou des Matériaux sous licence contestés en violation des instructions d'Intel de cesser l'utilisation. Cette indemnité ne couvre pas les dommages que Vous auriez pu éviter ou atténuer en faisant des efforts raisonnables dans ces circonstances.
- 7.3. Vous vous engagez à défendre et/ou à régler (à Votre seule discrétion) toute réclamation dont Intel est menacée ou qui a été introduite dans le cadre d'un procès ou d'une procédure contre Intel concernant (a) Votre utilisation des Actifs ou des Matériaux sous licence en violation de la présente Licence (sauf si Intel choisit, à sa seule discrétion, d'être maître de la défense et/ou du règlement de la réclamation), ou (b) la conception, la fabrication, la publicité, le marketing, la promotion, la distribution ou la vente de QLP pour lequel Vous utilisez les Actifs sous licence ; et Vous vous engagez à payer tous les dommages, coûts et frais finalement prononcés contre Intel et exclusivement liés à la réclamation, à condition que :

7.3.1. Intel Vous notifie rapidement la réclamation par écrit,

7.3.2. Vous soyez le seul maître de la défense et/ou du règlement de la réclamation ;

7.3.3. Intel coopère pleinement et en temps utile et vous fournisse, à vos frais, toutes l'autorité, les informations et l'assistance requises.

7.4. En cas de réclamation ou de menace de réclamation contre Intel ou Vous concernant Vos dessins, fabrication, publicité, marketing, promotion, distribution ou vente de QLP, Intel peut résilier, immédiatement sur notification écrite, tout ou partie de la présente Licence. Le cas échéant, Vous cesserez immédiatement d'utiliser les Actifs sous Licence. Cette garantie ne couvre pas les dommages qu'Intel aurait pu éviter ou atténuer en faisant des efforts raisonnables dans ces circonstances.

8. **Durée et résiliation.**

8.1. **Durée.** La présente Licence restera en vigueur jusqu'à son expiration ou sa résiliation comme prévu dans le présent document ou jusqu'à la résiliation des Conditions générales de l'Alliance partenaire Intel.

8.2. **Résiliation.** Les deux parties peuvent résilier la présente Licence avec ou sans justification après un préavis de trente (30) jours. Chaque partie peut également résilier la présente Licence immédiatement en cas de non-observation par l'autre partie de ses clauses, sur simple notification écrite. L'occasion peut être laissée de remédier au manquement, mais cela n'est pas obligatoire. Dans le cas où Vous êtes exclu ou cessez d'être membre de l'Intel Partner Alliance, la présente Licence sera automatiquement résiliée.

8.3. **Expiration.** La présente Licence cesse immédiatement de s'appliquer au cas où l'une des parties met fin à ses activités commerciales pour quelque raison que ce soit. En cas d'insolvabilité d'une des parties, de nomination d'un liquidateur, de liquidation ou de poursuite en liquidation et de dépôt de bilan non réglé dans un délai de trente (30) jours, l'autre partie peut, au choix (i) rompre le présent Contrat par simple notification à la partie incriminée ou bien (ii) maintenir le Contrat sans renoncer aux droits et réparations auxquels elle peut prétendre.

8.4. **Conséquences de l'expiration ou de la résiliation du contrat.** En cas de résiliation ou d'expiration de la présente Licence, Vous êtes tenu de cesser immédiatement toute utilisation des Actifs sous Licence et Matériaux sous Licence.

8.5. **Maintien des obligations.** En plus de la section 5.3 des Conditions générales, les obligations des parties prévues par les dispositions des sections 1, 5, 6, 8.5 et 9 restent en vigueur nonobstant la résiliation ou l'expiration du présent Contrat de licence.

9. **Obligations générales.**

9.1. **Droit applicable et juridiction compétente.**

9.1.1. Aux États-Unis, la présente Licence et tous les recours qui pourraient en découler sont régis par les lois de l'État du Delaware et interprétés conformément à celles-ci, sans référence aux principes du conflit de lois, le cas échéant. Les parties reconnaissent également que tout motif non contractuel de recours que l'une ou l'autre des parties allègue en vertu du présent contrat, notamment en termes de violation des droits de violation ou de

contrefaçon des marques, de concurrence déloyale, etc., sont régis par les lois fédérales des États-Unis d'Amérique du Nord et le droit de l'État de Californie. Les parties s'engagent à porter tout litige résultant du présent Contrat de licence devant la juridiction exclusive et personnelle des instances locales ou fédérales de Santa Clara, en Californie.

9.1.2. Autres pays que les États-Unis (hormis la Fédération de Russie) : la validité, l'interprétation et l'exécution du présent Contrat de licence sont régies par les lois en vigueur dans le pays du Licencié, sans référence aux principes du conflit de lois. Les parties s'engagent à porter tout litige résultant du présent Contrat de licence devant la juridiction exclusive et personnelle des tribunaux de la capitale du pays correspondant ou de la juridiction dont dépend le conseil juridique mandaté d'Intel dans le pays correspondant.

9.1.3. **Fédération de Russie** : la validité, l'interprétation et l'exécution du présent Contrat de licence sont régies par les lois en vigueur aux États-Unis sans référence aux principes du conflit de lois, le cas échéant. Les parties consentent à porter tout litige résultant de ce Contrat à la cour d'arbitrage de Stockholm (Suède) selon les règles de la procédure de l'Arbitration Institute de la chambre de commerce de Stockholm. L'avis de la cour sera sans appel et exécutoire.

9.2. **Réparations.** Vous reconnaissez et consentez que toute violation des termes du présent Contrat de licence constitue pour Intel un dommage irréparable, qui ne saurait être simplement compensé par des dommages-intérêts dans le cadre d'une action judiciaire, et qui, en outre, peut constituer une violation des Droits de propriété intellectuelle d'Intel et de ses droits aménagés par diverses lois contre la concurrence déloyale. Par conséquent, en cas de manquement ou violation de Votre part, y compris d'actions qui pourraient nuire à l'image de marque, la réputation ou les droits d'Intel sur ses marques, Intel se réserve le droit d'obtenir une injonction immédiate, outre tous les autres recours disponibles, d'arrêter ou d'empêcher de tels préjudices.

9.3. **Notifications et pièces jointes.** Les notifications d'Intel au licencié sont transmises par voie électronique, par courrier, par un service de livraison ou en personne au contact désigné par le licencié ou au signataire du Contrat ci-dessous. Les notifications du licencié à Intel sont délivrées comme suit :

Directeur des marques et des enseignes
Intel Corporation
2200 Mission College Blvd
RN4-151
Santa Clara, CA 95054, États-Unis
Trademarks.and.brands@intel.com

Ver : 09.13.2023

Document A
Marques de plateforme

Intel vPro®/vPro®

Intel® Evo™

Annexe D : Conditions générales du Fonds de développement marketing et d'Intel Partner Investment Center

Si Vous répondez à certaines exigences d'éligibilité, Vous pouvez recevoir un co-investissement d'Intel pour financer les performances des activités de vente et de marketing dont Intel bénéficie. La réception de ces fonds et Votre utilisation d'Intel Partner Investment Center (le « Système ») sont soumises aux conditions générales suivantes.

Les conditions générales de cette Annexe et tout amendement applicable (« **Annexe** ») constituent un accord juridique entre votre entreprise et ses filiales à participation majoritaire (« Vous », « Membre ») et l'entité Intel applicable identifiée dans la présente (« Intel »), quant à votre utilisation d'Intel® Partner Investment Center (le « Système »). Intel Partner Investment Center est également connu sous le nom de Plateforme de co-marketing consolidée et les conditions générales d'Intel Partner Investment Center sont également connues sous le nom de Conditions générales de la Plateforme de co-marketing consolidée.

A. Présentation du co-marketing Intel

Le co-marketing Intel, mis en œuvre par l'intermédiaire du Système, a pour but d'aider les entreprises à générer des utilisateurs finaux de la demande pour des systèmes basés sur la technologie Intel®, par le biais du co-marketing de produits, de technologies et de marques Intel. Intel offre le paiement, sous forme de remboursement ou autre et à hauteur d'un montant préalablement accepté, d'une portion de certaines Activités de marketing financées par le Membre.

Les exigences du programme de co-marketing sont accessibles dans :

- Cette Annexe ;
- Le guide des activités d'Intel, disponible à <http://partnercenter.intel.com>, qui comprend les détails des exigences relatives à la Contribution Intel, notamment concernant la marque et les Preuves de performance ; et
- Toute information supplémentaire concernant le programme sur les sites Web et la documentation du programme de Co-marketing Intel.

La version en anglais du contenu répertorié est le contenu qui régit chaque programme. Toute traduction du contenu est fournie uniquement à titre de commodité ; en cas de divergence, la version en anglais est à retenir. Reportez-vous aux sites Web du programme de Co-marketing Intel pour obtenir la version la plus à jour de cette Annexe.

B. Conditions générales

- 1 Contribution Intel. Les Activités de co-marketing Intel qui font la promotion de Votre entreprise dans la mesure où elles se rapportent à des produits, technologies ou marques Intel® qualifiés peuvent être éligibles à une Contribution Intel dans le cadre des programmes de co-marketing d'Intel.

- 2 Activités acceptées. Les programmes de co-marketing d'Intel offrent une Contribution Intel pour toute une gamme d'Activités acceptées par les deux Parties dans le Système (les « Activités acceptées »).
- 3 Accord préalable. Toutes les Activités doivent être acceptées par les deux Parties dans le Système avant le début de toute Activité sur le marché.
- 4 Preuve de performance. Vous devez montrer une Preuve de performance (« POP ») pour toutes les Activités acceptées. Le Système Vous indiquera les POP qui doivent être soumises à l'appui de Votre demande de contribution Intel (« Demande »).
- 5 Moment de la demande. Après avoir exécuté chaque Activité acceptée, Vous devez remplir et soumettre une demande sur le Système dans les 6 mois, sauf indication contraire.
- 6 Contribution Intel maximale. Les Demandes seront payées, sous forme de Contribution Intel, uniquement à hauteur du montant maximum autorisé pour l'Activité acceptée.
- 7 POP incomplète. Les demandes soumises avec une documentation POP incomplète, lorsqu'elle est demandée, peuvent être retardées et mises en attente, et Vous serez averti que des informations supplémentaires sont nécessaires. Si la documentation complète n'a pas été reçue dans les délais requis, comme spécifié pour l'Activité acceptée dans le Système, seule la partie de la Demande appuyée par la documentation fournie sera éligible à un paiement.
- 8 Examen de la Demande. Si la Demande n'est pas approuvée, l'examineur de la Demande fournira une explication. Les raisons pour lesquelles une Demande peut être refusée comprennent, sans s'y limiter :
 - 9.1 L'Activité n'a pas été acceptée par les deux Parties avant l'exécution des Activités.
 - 9.2 Les Activités effectuées n'étaient pas conformes à l'Activité acceptée.
 - 9.3 Documentation POP inadéquate.
 - 9.4 L'Activité ne répond pas aux exigences énoncées dans le guide des activités ou ne respecte pas les conditions générales de la présente Annexe.
- 9 Licence de marque commerciale. Votre utilisation des marques commerciales Intel peut être soumise à un Contrat de licence de marque commerciale distinct avec Intel. Si Vous n'avez pas signé de Contrat de licence de marque commerciale distinct avec Intel, Intel Vous accorde une licence mondiale, limitée, non exclusive, non transférable, libre de droits et révoquant vous permettant d'utiliser les marques commerciales Intel (telles que mises à disposition dans le Système) en relation avec les Activités acceptées. Vous acceptez de suivre toutes les directives d'utilisation des marques commerciales Intel.
- 10 Placements bonus dans les médias. Si Vous recevez des placements bonus dans les médias à la suite d'Activités remboursables dans le cadre du programme de co-marketing Intel, les annonces en bonus doivent respecter les règles du programme de co-marketing Intel pour que les Activités initiales soient remboursables dans le cadre de tout programme de co-marketing Intel.
- 11 Paiement de la Contribution Intel.
 - 11.1 Les Contributions Intel sont effectuées par transfert électronique de fonds (TEF), par chèque, par note de crédit ou par tout autre mode de paiement spécifié. Les paiements

seront émis dans les délais et dans le mode de paiement spécifié pour l'Activité acceptée dans le Système.

- 11.2 Dans le cas où Intel convertit les montants que Vous demandez dans Vos Demandes en dollars américains, Intel utilisera le taux de change en vigueur au moment de la soumission de la Demande. Il vous incombe de maintenir un compte bancaire valide auprès des comptes créditeurs Intel pour recevoir une Contribution Intel.
 - 11.3 Intel se réserve le droit d'utiliser les Contributions Intel pour déduire tout montant en souffrance que Vous devez à Intel. Vous ne pouvez pas retenir des paiements dus à Intel en raison de remboursements de co-marketing Intel litigieux.
 - 11.4 Sous réserve des conditions générales de la présente Annexe, Intel Vous paiera la totalité de la Contribution Intel qui Vous est due dans le cadre de l'Activité acceptée. L'Activité acceptée ne doit bénéficier d'aucune autre contribution financière d'Intel. Un coût donné n'est admissible à remboursement que dans le cadre d'un seul fonds ou programme de marketing Intel. Intel se réserve le droit à tout moment de Vous demander le remboursement et/ou de compenser par Votre solde créditeur toute Contribution Intel payée pour une Activité acceptée pour laquelle Vous avez reçu une autre contribution financière de la part d'Intel.
- 12 Litiges liés aux demandes. Tout litige soulevé par Vous dans le cadre de tout programme de co-marketing Intel doit être soulevé au plus tard 6 mois après la date de l'incident litigieux.
 - 13 Non exclusivité et éléments de marque de tiers.
 - 13.1 Les programmes de co-marketing d'Intel ne visent pas à Vous interdire ou à Vous décourager d'inclure des éléments de marque de tiers ou de concurrents dans Vos activités marketing.
 - 13.2 La Contribution Intel n'est liée à aucun engagement d'exclusivité ou de part de marché (ou, au Japon, à la conversion d'une série de produits en volume relativement important). Rien dans les conditions générales de cette Annexe n'empêche une des parties de conclure des accords similaires avec des tiers.
 - 14 Intérêts acquis. Si Vous ou Votre employé avez des Intérêts acquis dans un support média ou le bénéficiaire d'une facture, le Membre doit fournir des informations sur la relation qu'il entretenait avec lui au moment de la soumission de la Demande en question ou de la découverte des Intérêts acquis, la première de ces dates étant à retenir. Intel se réserve le droit exclusif de déterminer si la Demande est éligible à un remboursement. Si Intel est informé de l'existence d'Intérêts acquis après la soumission d'une Demande, Vous rembourserez cette Contribution Intel à la seule discrétion et à la demande d'Intel.
 - 15 Fournisseurs tiers (utilisation par Intel). Intel peut faire appel à des fournisseurs tiers pour l'aider à administrer les programmes de co-marketing Intel. Les fournisseurs tiers seront tenus de traiter Vos informations confidentielles avec le même degré de soin que décrit dans l'ALes tiers seront tenus de traiter les informations confidentielles du membre avec le même degré de soin que décrit dans l'Accord de confidentialité d'Intel.
 - 16 Sanctions. La vente, la distribution et le marketing de produits Intel et de produits du Membre contenant une technologie Intel sont interdits dans les pays sanctionnés par les États-Unis.

- 17 Produits de contrefaçon. La vente ou la commercialisation de processeurs remarqués et d'étiquettes ou d'emballages contrefaits est interdite.
- 18 Résiliation de l'adhésion. Intel peut résilier Votre adhésion au Programme si Vous enfreignez toute règle ou exigence énoncée dans les présentes ou dans d'autres documents du programme. De même, le Membre peut mettre fin à sa participation au Programme comme décrit dans les conditions générales de la présente Annexe en avisant à Intel. Dans les deux cas, si Votre adhésion à un programme de co-marketing Intel est résiliée, l'approbation des Demandes en attente est soumise à la discrétion d'Intel. La résiliation de Votre adhésion au Programme, qu'elle soit initiée par Intel ou le Membre, n'a aucun effet sur Votre obligation de rembourser les montants en fonction des résultats d'une Revue de fin.
- 19 Normes marketing : dans les Activités de co-marketing qui sont éligibles à une Contribution Intel dans le cadre de tout programme de co-marketing Intel, vous devez vous assurer que tout le marketing de systèmes et/ou de produits, technologies ou marques basés sur Intel respectent les conditions suivantes :
 - 19.1 Doit être placé dans des supports marketing légitimes acceptés par les deux parties ;
 - 19.2 Doit être placé à une fréquence ni excessive, ni inefficace comme accepté par les deux parties ;
 - 19.3 Doit être approprié et accessible au public cible visé ;
 - 19.4 Doit être conforme à toute politique, directive ou condition générale applicable de toute plateforme de réseau social ou de réseau publicitaire ou de toute autre entité en ligne applicable.
- 20 Design unique. Pour pouvoir bénéficier d'un remboursement dans le cadre de tout programme de co-marketing Intel, les Activités doivent utiliser un design créatif qui est propre à Votre publicité de systèmes et/ou de produits, technologies ou marques basés sur Intel et qui ne doit pas être semblable à celui que Vous utilisez dans le marketing ou la publicité de produits basés sur des CPU concurrents. Intel se réserve le droit exclusif de déterminer si la publicité est remboursable et si la publicité est si semblable qu'elle prête à confusion.
- 21 Exclusion de responsabilité. Intel n'est pas responsable du contenu de Vos Activités acceptées. Une Contribution Intel à une Activité acceptée dans le cadre de tout programme de co-marketing Intel ne constitue pas une approbation ou un parrainage d'Intel concernant le contenu de l'Activité. Vous assumez la seule responsabilité du contenu de l'Activité, y compris, mais sans s'y limiter, concernant les revendications liées à la marque, à la technologie des produits ou aux performances des produits. Votre marketing et les logos Intel doivent être présentés d'une manière qui n'est pas mensongère et qui ne prête pas à confusion pour les utilisateurs finaux.
- 22 Modifications de l'organisation de l'entreprise : Vous devez informer Intel des changements apportés à l'organisation de l'entreprise du Membre qui pourraient affecter l'éligibilité à tout programme de co-marketing Intel. Tout manquement à en informer Intel peut affecter Votre éligibilité à tout programme de co-marketing Intel ou à toute Contribution Intel dans le cadre de ces programmes.
- 23 Confidentialité : Vous êtes tenu de respecter les conditions générales de la présente Annexe et de respecter la confidentialité de toute la documentation relative aux Activités acceptées et aux

Demandes en vertu de l'accord de confidentialité de l'entreprise (CNDA) que Vous et/ou le Membre avez passé avec Intel ou des obligations de conformité applicables des présentes Conditions.

- 24 Mot de passe : Vous êtes tenu de sécuriser et de maintenir la confidentialité du mot de passe de Votre système et de ne l'utiliser que dans le cadre de Votre accès autorisé au système. Vous assumez l'entière responsabilité de toute utilisation du système autorisée à l'aide de Votre mot de passe. Vous vous engagez à informer immédiatement Intel du détournement réel ou suspecté de Votre mot de passe. Intel ne saurait être tenue responsable des conséquences liées au détournement de votre mot de passe.
- 25 Revue et compensation de fin :
- 25.1 Intel se réserve le droit d'examiner et de vérifier toutes les demandes de remboursement, y compris les Demandes précédemment approuvées (« Revue de fin »). Intel peut vous demander d'apporter de la documentation supplémentaire ou d'autres preuves appuyant votre respect des exigences du programme de co-marketing Intel. Intel peut également demander à un tiers de valider la validité des documents soumis.
- 25.2 Le non-respect des exigences du programme de co-marketing Intel, la soumission d'informations inexacts à Intel ou l'utilisation abusive du programme peuvent entraîner une ou plusieurs des mesures suivantes :
- 25.2.1 Si une Demande est jugée erronée, le montant (s'il a déjà été payé) sera récupéré par le biais d'une compensation sur des paiements futurs ou par chèque/virement bancaire, au choix d'Intel ;
- 25.2.2 Si une Demande est jugée frauduleuse, le montant (s'il a déjà été payé) sera récupéré par une compensation sur les paiements futurs ou par chèque/virement bancaire, au choix d'Intel, et ce montant peut alors être soustrait également du budget annuel du programme ;
- 25.2.3 Les Contributions Intel peuvent être mises en attente ou les options de Demande limitées ;
- 25.2.4 Le budget du programme de co-marketing Intel peut être réduit ou les privilèges du programme suspendus ;
- 25.2.5 Les exigences de rétention de la documentation pourront s'accroître ;
- 25.2.6 L'adhésion au programme de co-marketing Intel peut être résiliée ;
- 25.2.7 Intel pourra entreprendre des actions en justice ou d'autres actions jugées appropriées.
- 26 Taxes. Chaque partie est responsable de ses propres impôts ou taxes basés sur ses revenus bruts, y compris et sans s'y limiter, les taxes professionnelles et l'impôt sur l'occupation des bâtiments et immeubles. Vous êtes responsable de toutes les taxes applicables concernant la réception de la Contribution d'Intel, y compris, mais sans s'y limiter, toute taxe sur les ventes, l'utilisation, les biens et services, les services, la consommation, l'activité, la valeur ajoutée ou d'autres taxes ou impôts comparables, taxes sur le privilège de transaction, impôt sur les recettes brutes, impôt sur les recettes nettes, retenues d'impôt et autres taxes telles que les droits de douanes, les contributions

et les autres frais supplémentaires imposés par les gouvernements. Si la réception de la Contribution Intel est soumise à de telles taxes, la Contribution Intel est considérée comme incluant toutes les taxes applicables.

27 Exclusions de garantie. L'UTILISATION DU SYSTÈME ET DES RESSOURCES EST FOURNIE GRATUITEMENT POUR VOTRE COMMODITÉ, SANS AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE DE LA PART D'INTEL ET DE SES FOURNISSEURS, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE, DE NON-VIOLATION DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. INTEL OU SES FOURNISSEURS NE POURRONT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES DE QUELQUE DOMMAGE QUE CE SOIT (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTE DE PROFITS, INTERRUPTION D'ACTIVITÉ, PERTE D'INFORMATIONS) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE, OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER, LES SITES WEB ET LES RESSOURCES, MÊME SI INTEL A ÉTÉ AVERTIE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES. CERTAINES JURIDICTIONS INTERDISANT L'EXCLUSION OU LA LIMITATION DE RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES CONSÉCUTIFS OU ACCESSOIRES, LA RESTRICTION CI-DESSUS PEUT NE PAS VOUS CONCERNER.

28 Limitation de responsabilité.

28.1 Intel n'assumera aucune responsabilité envers Vous quant aux pertes ou dommages suivants, quels qu'ils soient (qu'il s'agisse de pertes ou dommages prévus, prévisibles, connus ou autres) : perte de chiffre d'affaires, perte de profits réels ou anticipés ; perte de l'utilisation de fonds ; perte d'économies escomptées ; pertes commerciales ; perte d'opportunité ; perte de clientèle ; perte de réputation ; perte, dommage ou corruption de données ou perte ou dommage direct ou indirect, quelle qu'en soit la cause (y compris pour dissiper tout doute, lorsqu'une telle perte ou un tel dommage correspond au type susmentionné dans cette sous-section), que ce soit en vertu d'un fondement contractuel, délictuel, quasi délictuel (y compris une négligence), qu'il s'agisse d'une responsabilité directe ou indirecte, en lien avec les présentes Conditions générales de cette Annexe.

28.2 Sous réserve de la sous-section 28.1 ci-dessus, la responsabilité globale d'Intel selon les conditions générales de la présente Annexe (qu'il s'agisse de négligence (ou de tout autre acte ou omission délictueux), de violation de conformité ou autre) ne dépassera pas 100 % du montant total payé ou à Vous payer par Intel dans le cadre de la ou des Activités individuelles acceptées ayant donné lieu à la perte ou au dommage.

28.3 Rien dans les Conditions générales de cette Annexe n'exclut ni ne restreint la responsabilité d'Intel en cas de fraude ou autres actes criminels, de tromperie, de blessure ou de décès causé par l'inexécution d'une obligation d'Intel, ou toute autre responsabilité ne pouvant pas être exclue par la loi.

29 Conformité juridique. Vous exécuterez toutes les Activités acceptées dans le respect de toutes les lois et réglementations nationales, étatiques et locales applicables. Cela comprend de déterminer si l'Activité acceptée peut effectivement être réalisée dans le respect de la loi ou de la réglementation applicable. Aucune publicité ne doit être mensongère ou équivoque quant au prix ou aux caractéristiques des produits. Si Vous déterminez qu'une Activité acceptée ne peut pas être réalisée dans le respect d'une loi ou d'une réglementation applicable, Vous n'exécuterez pas l'Activité acceptée mais, lorsqu'une approbation est exigée, porterez le problème à l'attention d'Intel et suggèrerez toute modification de l'Activité acceptée qui pourrait être nécessaire pour la

rendre compatible avec toute loi ou réglementation applicable. Dans la mesure où cela est applicable, Vous acquerez tous les droits, licences, autorisations, versions et permissions qui Vous sont nécessaires pour effectuer toute Activité acceptée telle qu'acceptée par les parties.

- 30 Indemnisation. Vous indemniserez, défendrez et dégagez de toute responsabilité Intel, ses Affiliés et ses dirigeants, directeurs, agents et employés de chacun (collectivement les « Parties indemnisées Intel ») de tout procès, poursuite, jugements, procédures, motifs d'action, allégations, demandes, pertes, responsabilités, coûts et dépenses (y compris, sans s'y limiter, les coûts et dépenses raisonnables des avocats, experts-comptables ou autres professionnels) (collectivement, une « Perte »), issus d'un accord, d'un délit, de la responsabilité d'un produit, d'une loi, d'une réglementation ou autre, et qu'ils soient revendiqués pendant la durée du présent Accord ou par la suite, dans la mesure où ils découlent directement ou indirectement de toute allégation de (i) tout acte de négligence, erreur, omission ou faute commis par Vous, Vos sous-traitants ou leurs dirigeants, directeurs, agents ou employés respectifs (« Votre Personnel ») survenant en vertu du présent Accord ou de tout service fourni dans les présentes ; (ii) tout accident du travail, blessure, ou maladie subie par Votre Personnel, Vos clients, invités ou visiteurs pendant une Activité couverte par le présent Accord ; ou (iii) Votre non-respect des lois et règlements applicables, tels qu'énoncés dans les Sections 29 (Conformité juridique) et 32 (Lutte contre la corruption). Les dispositions de cette section survivront à l'expiration ou à la résiliation anticipée du présent Accord. Les Parties ont expressément l'intention d'appliquer les obligations d'indemnisation décrites dans cette Section, même si la négligence du bénéficiaire a contribué ou est alléguée comme ayant contribué en tout ou en partie à la Perte.
- 31 Droits de propriété intellectuelle. Chaque partie conserve tous les droits, titres et intérêts relatifs à tout droit de propriété intellectuelle qui lui appartient ou qu'elle détient respectivement, y compris, sans s'y limiter, les brevets, marques commerciales et droits d'auteur, et aucune licence ou propriété de quelque nature que ce soit sur une propriété intellectuelle n'est considérée comme étant accordée, fournie ou transférée dans le présent document. Si Intel vous fournit du matériel ou des logiciels pour une Activité acceptée, ils vous seront fournis dans le cadre d'un contrat de licence applicable. Les conditions générales de la présente Annexe ne Vous imposent pas de fournir à Intel des commentaires, des modifications, des améliorations, des corrections, des suggestions, des améliorations ou d'autres informations relatives aux produits Intel (collectivement, les « Commentaires »). Cependant, si Vous fournissez à Intel des Commentaires verbaux ou écrits, quelle que soit la manière dont ils sont fournis et quelle que soit la manière dont ils sont désignés, marqués ou étiquetés, Intel sera libre d'utiliser, de divulguer, de reproduire, d'octroyer sous licence ou autrement de distribuer ou d'exploiter les Commentaires à sa seule discrétion sans aucune obligation ou restriction de quelque nature que ce soit.
- 32 Lutte contre la corruption. Vous déclarez et garanzissez que ni vous, ni personne d'autre agissant en Votre nom, n'avez violé et n'enfreindront aucune loi anticorruption applicable, y compris, mais sans s'y limiter : la loi américaine sur les pratiques de corruption à l'étranger, la loi britannique sur la corruption et/ou des lois similaires d'autres juridictions (les « Lois anticorruption ») en relation avec toute Activité acceptée. Le Client déclare et garantit en outre que ni Vous, ni personne d'autre agissant en Votre nom, n'avez ni n'allez directement ou indirectement, par l'intermédiaire d'une autre personne ou entité, offrir, payer, donner, promettre, solliciter, transférer ou autoriser le paiement sous forme d'argent, de cadeau ou de quelque chose de valeur à un Officiel du Gouvernement (ce qui comprend tout responsable, employé ou personne agissant dans une qualité

officielle pour (1) tout service, organisme ou instrument d'un gouvernement fédéral, étatique régional ou local, (2) toute entreprise publique ou contrôlée par l'État, (3) toute organisation internationale publique telle que les Nations Unies, (4) tout parti politique, responsable de parti politique ou candidat à des fonctions politiques, (5) des membres d'une famille royale et (6) tout agent ou intermédiaire de tout ce qui précède) (« Officiel du Gouvernement ») ou toute autre personne tout en sachant ou en ayant des raisons de savoir que tout ou partie de cet argent, ce cadeau ou objet de valeur sera offert, payé, ou donné directement ou indirectement à un Officiel du Gouvernement dans le but de (a) influencer un acte ou une décision de l'Officiel du Gouvernement dans son rôle officiel, (b) inciter l'Officiel du Gouvernement à accomplir ou à ne pas exécuter un acte qui enfreint l'obligation légale de cet officiel, (c) obtenir un avantage inapproprié, ou (d) inciter l'Officiel du Gouvernement à utiliser son influence pour affecter ou influencer un acte ou une décision d'un gouvernement ou instrument afin de permettre à Intel ou à l'une de ses filiales d'obtenir ou de conserver des contrats. Vous acceptez que si Vous apprenez ou soupçonnez un tel paiement, promesse, cadeau, transfert ou offre dans le cadre d'une Activité acceptée, Vous les divulguez immédiatement par écrit à Intel.

32.1 Activités impliquant un Officiel du Gouvernement. Pour toute Activité acceptée, y compris un

Officiel du Gouvernement ou pour toute Activité acceptée dans laquelle un Officiel du Gouvernement peut recevoir un paiement, des frais (par exemple, le cachet d'un intervenant ou les honoraires d'un consultant), ou quoi que ce soit de valeur, Vous acceptez de respecter les règles suivantes : (1) Vous ne fournirez et n'autoriserez aucune autre partie à offrir de l'argent ou de l'argent en équivalents cadeaux à un Officiel du Gouvernement ou à un organisme gouvernemental, sauf sous forme de rémunération raisonnable (par exemple, un cachet d'intervenant raisonnable) ou de remboursement de dépenses raisonnables ; et (2) Vous veillez à ce que tout paiement (ou tout autre chose de valeur offert à un organisme gouvernemental ou à un Officiel du Gouvernement) respecte la loi, y compris les Lois anticorruptions, et qu'il est raisonnable, approprié, transparent et correctement enregistré. En outre, Vous divulguez de manière affirmative et obtiendrez une autorisation écrite préalable d'Intel chaque fois que Vous envisagerez d'utiliser des fonds dans le cadre de tout programme de co-marketing Intel concernant une Activité qui inclura ou impliquera tout Officiel du Gouvernement (y compris la fourniture de quoi que ce soit de valeur à un Officiel du Gouvernement). Intel se réserve le droit de refuser l'approbation de toute Activité impliquant des Officiels du Gouvernement qui, à la seule discrétion d'Intel, ne se conforme pas à la loi ou dont la conformité peut être mise en question. Si, au cours de l'exécution d'une Activité acceptée, Vous prenez conscience d'une implication du gouvernement non divulguée auparavant, Vous en informerez Intel dès que possible et en aucun cas après que Vous soumettiez une Demande connexe. Intel déterminera, à sa seule discrétion, si une telle implication du gouvernement est conforme à la loi, y compris les Lois anticorruptions, et se réserve le droit de refuser toute Contribution Intel liée à un paiement ou à d'autres dépenses susceptibles de soulever des questions quant à sa conformité.

32.2 Appartenance ou contrôle d'un Officiel du Gouvernement. Vous déclarez et garantisiez que, sauf divulgation préalable par écrit à Intel, aucun de Vos directeurs, propriétaires, dirigeants ou responsables, ni aucun membre de la famille immédiate d'un directeur,

propriétaire, dirigeant ou responsable, n'est un Officiel du Gouvernement ayant une influence sur l'objet du présent Accord. Vous informerez Intel par écrit dans les cinq jours ouvrables si, à tout moment pendant la durée de cet Accord, un de Vos directeurs, propriétaires, dirigeants ou responsables est nommé, affecté ou devient autrement un Officiel du Gouvernement ayant de l'influence sur l'objet du présent Accord. Si, d'après Intel, un tel changement accroît les risques de non conformité concernant les Activités acceptées, les parties collaboreront pour trouver une solution acceptable. Si aucune solution ne peut être trouvée, ce changement constituera le fondement de la résiliation de cet Accord par Intel.

- 32.3 Sous-traitants des clients. Concernant tout sous-traitant ou tiers (« Sous-traitant ») embauché par le Client qui obtient un ID d'utilisateur au nom du Client, le Client est tenu de : a) obtenir l'approbation préalable d'Intel avant que le Sous-traitant demande un ID d'utilisateur, et b) s'assurer que le Sous-traitant comprend et honore les engagements du présent Accord. En tout état de cause, le Client reste responsable des actions du Sous-traitant à l'égard du Système. Vous certifiez en outre que Vous veillerez à ce que tout Sous-traitant ou tiers effectuant des services en relation avec le présent Accord et agissant sous Votre autorité ou Votre contrôle soit informé et ne violera pas les Lois anticorruptions. Vos obligations dans le cadre des conditions générales de la présente Annexe s'étendent à tous les Sous-traitants qui peuvent entreprendre des Activités acceptées en Votre nom, et tout manque de conformité par un tel Sous-traitant sera considéré comme Votre manque de conformité et pourra entraîner un refus de tout ou partie d'une Demande associée. Vous déclarez et garantisiez en outre que les biens ou services qui seront indiqués dans les factures des Sous-traitants que Vous avez l'intention de soumettre en tant que POP ont effectivement été fournis tels qu'ils sont représentés.
- 33 Relations entre les parties. Les parties sont des sous-traitants indépendants et aucune relation de mandataire, de partenariat, de co-entreprise ou d'employé-employeur n'est prévue ou créée par la présente Annexe. Chaque partie restera seule responsable des performances de ses employés ou agents et n'aura aucune autorité pour lier l'autre. Dans la mesure où Intel finance une Activité acceptée qui Vous impose d'embaucher du personnel, Vous serez seul responsable de la sélection et de l'embauche du personnel qualifié. Vous serez seul responsable de la supervision, de la direction quotidienne et du contrôle de la ou des personnes occupant le poste. Vous veillerez à ce que ces personnes n'agissent pas et ne se présentent pas comme des employés ou des sous-traitants d'Intel.
- 34 Ordre de priorité et accord complet. La version en langue anglaise de cette Annexe prévaut sur toutes les traductions qui en sont réalisées. Les dispositions de tout contrat de licence de marque prévalent sur les Conditions générales de cette Annexe concernant l'objet du contrat de licence de marque.
- 35 Modifications de l'accord. Cette Annexe ne peut être modifiée que sous forme écrite, dûment ratifiée par les représentants des deux parties. Nonobstant ce qui précède, Intel peut, à sa seule discrétion, modifier cette Annexe, moyennant un préavis de 30 jours civils. La publication des modifications sur le Système ou de notifications par e-mail seront considérées comme des notifications de ces modifications à Votre intention. Vous acceptez que Votre participation ou Votre accès continu à tout programme de co-marketing Intel après tout changement ou toute

modification, constitue Votre acceptation de cette Annexe telle que modifiée. Les Activités acceptées que Vous aviez déjà acceptées par le biais du Système avant un changement ne seront pas affectées, sous réserve que Vous respectiez tous les éléments de cette Annexe qui étaient en vigueur au moment où Vous avez accepté l'Activité acceptée.

C. Définitions :

Contribution Intel désigne la somme d'argent qu'Intel a accepté de payer au Membre dans le cadre d'une Activité acceptée.

Co-marketing Intel désigne les activités marketing menées par un Membre qui commercialisent des produits Intel et du Membre, et dont le coût est partagé entre Intel et le Membre.

Activité désigne une activité marketing ou une série d'activités marketing inscrites dans le Système qui font la promotion de produits, technologies et/ou marques Intel.

L'entité Intel qui est partie dans la présente Annexe (« Intel ») : Intel Corporation et 1) si Vous êtes situé dans les régions ASMO ou LAR, l'entité Intel est Intel Americas, Inc. ; 2) si Vous êtes situé dans la région EMEA, l'entité Intel est Intel Corporation (UK) Ltd. ; 3) si Vous êtes situé dans la région APAC ou en RPC (à l'exclusion du Japon), l'entité Intel est Intel Semiconductor (US) LLC ; 4) si Vous êtes situé au Japon, l'entité Intel est Intel Kabushiki Kaisha (K.K.).

Preuve de performance (« POP ») est une documentation qui démontre qu'une Activité acceptée a été réalisée comme prévu, comme indiqué dans le guide des activités d'Intel. Comprend les Preuves de coût, Preuves d'exécution et Preuves d'attribution.

Intérêts acquis. Un Membre ou un employé d'un Membre est considéré comme ayant des intérêts acquis dans une autre entreprise si :

- Le Membre est une société parente, une société sœur, une filiale, ou autrement liée à l'autre société
- Le Membre ou un propriétaire, dirigeant, gestionnaire ou employé du Membre :
- possède des intérêts financiers dans l'autre société
- est également un employé, propriétaire, dirigeant et/ou gestionnaire de l'autre société, ou
 - est lié par le sang ou la loi à un employé, propriétaire, dirigeant et/ou gestionnaire de l'autre société